

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."

Lord TWEEDSMUIR

# LE DEVOIR

Directeur: Gérard FILION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Willbrod, confesseur.  
NUAGEUX AVEC PLUIE  
Maximum aujourd'hui... 44  
Même date l'an dernier... 52  
Minimum aujourd'hui... 38  
Même date l'an dernier... 48  
Baromètre: 29.95, 30.00, 30.05

VOLUME XXXVIII — No 256

MONTREAL, VENDREDI, 7 NOVEMBRE 1947

Trois cents le numéro

## Une grave déficience de nos assurances sociales

La supériorité du régime des contributions directes — L'exemple de l'Espagne — Pour former le sens social de la population

Après toutes les calomnies que la propagande répandue contre le gouvernement Franco, peu de gens chez nous savent que l'Espagne jouit d'un système d'assurances sociales qui sous plusieurs rapports peut être cité comme modèle.

Ce qui intéresse le plus les contribuables dans ce domaine, c'est naturellement l'échelle des prestations, mais la façon dont l'Etat procède pour alimenter sa caisse d'assurances sociales est un facteur tout aussi important, puisqu'il s'agit en dernière analyse de corriger une répartition trop inégale des richesses. Sous ce rapport le système espagnol nous semble beaucoup plus nuancé et équitable que le nôtre.

Tout le programme est centré sur les allocations familiales. Dès 1938, donc avant la fin de la guerre civile, le régime Franco institua pour cela un office national (*Caja Nacional de Subsidios Familiares*). Mais la caisse verse aussi des pensions de vieillesse, des allocations aux orphelins, des bourses d'étude, des octrois à l'occasion du mariage, et des prix décernés aux familles nombreuses.

En Espagne les assurances sociales méritent leur nom, car elles sont contributives, les assurés participent directement à la caisse centrale. Ils y contribuent d'une façon conforme au but à réaliser, et qui est de rajuster le salaire individuel en fonction des obligations du père de famille.

Les propriétaires d'entreprises et leurs ouvriers, les patrons et les employés, sont cotisés selon leur capacité de payer. Les patrons et les employés qui touchent des salaires élevés versent 5% de leurs revenus tandis que les petits salariés ne paient que 1%. Cette règle générale ne s'applique pas aux agriculteurs; pour la contribution de ce groupe l'on a augmenté de 10% la taxe imposée sur les biens-fonds et sur le bétail, et cette surtaxe n'est payée que par les propriétaires.

De cette façon, ceux qui reçoivent de bons revenus aident ceux qui gagnent moins, et les célibataires ainsi que les ménages sans enfants aident les parents qui élèvent des familles nombreuses. Comme les contributions sont directes, elles forment le sens social de la population. Le capitalisme et le régime du salariat tendent, par leur caractère individualiste, à répandre un sentiment d'égoïsme antisocial. Partout les assurances sociales visent à corriger les inconvénients et les insuffisances du salariat; mais lorsque les cotisations perçues selon la capacité de paiement sont distribuées selon les besoins, il y a là un enseignement pratique et constant de la solidarité chrétienne, des obligations de chacun envers son prochain, de la responsabilité de tous en face du bien commun.

Sans doute, l'on peut répondre que les fonds distribués au Canada en assurances sociales, soit par le trésor fédéral, soit par les provinces, sont perçus en grande partie au moyen de l'impôt sur le revenu, c'est-à-dire selon la capacité de payer des contribuables.

Mais cela n'est vrai qu'en théorie. En fait tous ceux qui savent comment fonctionne notre régime d'impôt sur le revenu admettent qu'il est plutôt une taxe sur le salaire, c'est-à-dire sur le revenu visible; que par conséquent il frappe bien plus lourdement le petit employé que le professionnel ou le marchand qui peuvent facilement se paier de leur gains, ou que les hauts salariés de la classe moyenne qui peuvent camoufler en frais de représentation une partie de leur revenu réel.

Mais notre politique sociale comparée, par comparaison à celle de l'Espagne, n'a rien de tout aussi grave. Parce qu'elle pousse dans le trésor général pour payer les allo-

cations familiales et autres, elle contribue à répandre l'opinion fautive et dangereuse que c'est une fonction normale de l'Etat que de distribuer des gratifications pour tous les besoins. Alors qu'en réalité il s'agit plutôt d'une correction du salariat pour le rendre conforme aux exigences de la justice sociale, en assouplissant la règle capitaliste de la rémunération selon le travail fourni, pour que le revenu du travailleur soit dans une certaine mesure conforme aussi à ses besoins.

Ce principe vaut non seulement pour les allocations familiales où il est évident, mais aussi pour les autres éléments de l'assurance sociale. Dans la pension de vieillesse il s'agit, au moins pour bien des cas, d'ajouter au salaire passé ce qui a manqué pour constituer des épargnes en vue des vieux jours. Dans d'autres modes d'allocations sociales, on organise contre le chômage, ou la maladie, ou la mort prématurée du père, des assurances que la plupart des travailleurs ne peuvent pas se payer avec leur salaire, et qui seraient d'un coût prohibitif pour ceux qui voudraient se les procurer.

Il est bien vrai que tous les fonds dont disposent les gouvernements viennent des taxes, et qu'ainsi nos assurances sociales sont indirectement contributives. Mais puisque nous vivons en démocratie il serait bien mieux que les citoyens, qui sont à la fois contribuables et électeurs, pussent plus facilement se rendre compte du fonctionnement des comptes publics, de l'emploi de leur argent. Ils acquerraient même le sens de leurs responsabilités sociales s'ils pouvaient mesurer en dollars leur contribution personnelle aux assurances sociales. Ils seraient ainsi plus intéressés aux réformes propres à diminuer le fardeau de la collectivité par la lutte contre la misère, le taudis, la criminalité; chacun verrait mieux son intérêt direct aux campagnes de moralité, à l'enseignement post-scolaire et à l'apprentissage.

L'Etat n'est pas uniquement le gardien de l'ordre, le gérant et le régulateur de la vie économique. Puisqu'il juge à propos d'intervenir pour corriger une injuste répartition des richesses, son rôle dans ce domaine ne doit pas se limiter à celui d'un comptable. Il doit procéder de façon à ce que les administrés comprennent bien le but et le fonctionnement de ces services nouveaux. Pour cela le mécanisme fiscal est un excellent moyen de formation civique. Ce serait une contribution à l'une des grandes nécessités de notre temps: doubler la démocratie politique d'une démocratie économique.

Notre régime actuel complique tout et donne à l'électorat des idées fausses sur le rôle de l'Etat. Tout provenant d'une caisse générale unique, le peuple est porté à ne voir dans les assurances sociales qu'un paternalisme d'Etat. De plus, si les secteurs fiscaux étaient mieux délimités, le public canadien distinguerait mieux la répartition des pouvoirs entre l'Etat fédéral et les provinces, il comprendrait plus facilement les exigences fiscales de l'autonomie provinciale pour la défense des droits ethniques et culturels qui sont si profondément impliqués dans les aspects sociaux de la vie économique.

Mais notre gouvernement fédéral a intérêt à tout mêler pour les fins de ses menées centralisatrices; et d'ailleurs bien peu de nos gouvernements, encore trop influencés par la propagande de guerre, voudraient admettre que — par son principe de contribution directe — la législation sociale du régime Franco est à la vérité plus démocratique que la nôtre, plus éducatrice du peuple, plus propre à faire pénétrer dans les esprits et les coeurs le sens de la justice sociale.

Paul SAURIOL

## La Russie combattra la "propagande de guerre"

### Les grèves à Paris

Le premier ministre expose la situation aux préfets de France

Paris, 7. (Reuter). — Le premier ministre Paul Ramadier a parlé aujourd'hui au 90 préfets de France, à Paris. Il leur a parlé de la question du maintien des prix dans l'agriculture, ce pendant que le prix du charbon et de certaines autres matières premières va augmenter afin d'éliminer les subsides gouvernementaux. Deux mille travailleurs de la ville de Paris ont voté une motion de grève et l'on s'attend à ce que les gardiens et les employés des cimetières se mettent également en grève dans l'après-midi. Les grèves qui sévissent à Paris depuis quelques jours ont pour but de donner aux ouvriers les mêmes avantages que les employés du métro et des autobus: soit une augmentation de 20% de leur salaire. D'autre part les blanchisseries des hôpitaux, les paveurs de rues, le transport municipal et le service des eaux sont aussi affectés par la dernière grève.

### La Birmanie aura son indépendance

Londres, 7. (Reuter). — On a confirmé aujourd'hui la rumeur voulant que la Chambre des Lords n'offre pas d'objection au bill de l'indépendance de la Birmanie. En dépit de la résistance des conservateurs à la Chambre des Communes, l'on continue à se préparer pour la remise du pouvoir à la Birmanie le 6 janvier prochain. Dans les cercles parlementaires personne ne croit que les pairs tenteront de retarder cette mesure comme il en avait été question lorsque le pouvoir a été transféré à l'Inde et au Pakistan.

Celui qui parlait ainsi, et ses confrères qui l'approuvaient, ne sont pas des "théoriciens", dit M. Duplessis se débarrasser par un harnassement d'épaulés. Des praticiens, qui ont l'expérience de l'administration, assistent dans des années au déclin de l'autonomie locale en matière scolaire, et se plaignent des intrusions autoritaires de l'Etat. Ils rejoignent ainsi les points de vue soutenus par *Relations*.

### Un mythe

Mais l'autonomie des commissions est-elle un mythe? Faut-il y tenir? Permet-elle à l'éducation de progresser? L'unionnisme général de l'Association, M. l'abbé Gérard Dion, a abordé le problème comme il faut: en préchant leurs responsabilités aux commissaires eux-mêmes.

Il remarque que l'organisme local est aujourd'hui l'objet de bien des critiques. Dans une certaine mesure, ajoute-t-il, c'était mérité: "dans bien des cas, il faut l'avouer, les commissaires n'ont pas été à la hauteur de la situation". Une réaction se dessine. Et l'unionnisme ajoute:

"Pour arrêter la poussée de la centralisation il va falloir que les commissaires d'écoles prennent conscience de leurs responsabilités. Si vous ne réglez pas vous-mêmes vos problèmes, d'autres trouveront moyen de les régler. Il faut que vous soyez toujours là pour prendre les décisions. Si vous considérez l'éducation comme un bien supérieur, vous devez agir selon vos principes."

Cela dit, l'initiative locale vaut mieux que l'intervention étatique, quand elle rencontre un problème à sa taille. Or nous nous acharnons vers la centralisation. Les gouvernements actuels ont pas d'arrière-pensée, mais ils préparent ainsi la voie aux partis dangereux. Au surplus les droits des parents sont stricts et l'on a le devoir de s'y conformer. Il est temps que les représentants des parents crient: *Hola!*

Faut-il l'ajouter? Ce jugement condamne tous les empiétements réalisés par les diverses administrations qui se succèdent à Québec. Personne n'avait encore osé aller aussi loin que M. Duplessis, mais combien de lois libérales nous ont acheminés vers la centralisation scolaire? Il ne faut pas tant condamner un parti, que blâmer un mouvement, une tendance de l'Etat moderne à mettre son nez partout où existe une force indépendante, quitte à négliger par ailleurs ses obligations les plus évidentes.

André L.

On lira avec intérêt, en page 3, le rapport d'une enquête médicale tenue à la Drummondville Cotton Ltd., à la demande du ministre du travail, M. Barrette. Certaines révélations sont "édifiantes".

En page 12, notre confrère, Gérard Pelletier, publie un autre de sa série d'articles sur la colonisation dans l'Abitibi.

### A Lake-Success il existe maintenant une "Petite Assemblée"

On décide sa formation malgré l'opposition de la Russie — "Le Conseil de Sécurité est en train d'abâtardir les Nations Unies" (M. Arce) — On discutera demain de l'admission de nouveaux Etats

Lake Success, 7. (De notre correspondant spécial aux N.-U.). — Passant par-dessus l'opposition de l'U.R.S.S. et de ses satellites, la Commission politique de l'Assemblée a approuvé cet après-midi la proposition concernant le comité intérimaire de l'Assemblée, mieux connu sous le nom de "Petite Assemblée". La forme définitive de la proposition initiale du général Marshall en fait un organe subsidiaire très limité et relevant du Conseil de Sécurité. La Charte qui prévoit que "l'Assemblée pourra établir par la suite tout organe subsidiaire qu'elle jugera nécessaire pour l'accomplissement de ses fonctions. Cet organe subsidiaire aura cependant une grande partie des pouvoirs de l'Assemblée elle-même, par exemple l'étude des différends" dont l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée aura été demandée par un Etat membre des Nations Unies ou dont le conseil de sécurité aura saisi l'Assemblée générale sous réserve que la Commission décide d'abord qu'il s'agit d'une question importante et requérant une étude préliminaire. Une telle décision doit être prise à la majorité des deux tiers des membres présents et votants à moins qu'il ne s'agisse d'une question renvoyée par le conseil de sécurité auquel cas la majorité simple suffit. Le comité intérimaire pourra aussi effectuer des enquêtes et désigner des commissions d'enquête, dans la limite de ses fonctions, sous réserve que toute décision tendant à conduire une enquête soit faite à la majorité des deux tiers des membres présents et votants. D'autres pouvoirs ont été délégués à ce comité, mais ils ont moins d'importance que ceux que nous avons cités, parce qu'ils constituent la fonction très simple de poursuivre dans ce comité certains travaux pratiques que l'Assemblée aurait par avance décidé d'entreprendre, ou encore donner à ce comité le pouvoir de convoquer une session extraordinaire de l'Assemblée si besoin en est. L'expérience tentée par ce comité n'a qu'un caractère temporaire. L'eau bénite de la diabolie a été versée sur le rapport du comité, s'il convient de prolonger l'expérience ou de faire de ce comité un organe permanent.

En regard aux pouvoirs limités par la règle des deux tiers, ainsi qu'au consentement qui sera requis des nations où une enquête serait décidée, il reste vraiment peu de l'idée originale de M. Marshall, si ce n'est qu'un pas est fait dans le sens concret d'élargir les activités de l'Assemblée. Comme le disait M. Arce, délégué de l'Argentine et membre de la sous-commission qui a préparé le projet, "c'est tout petit, tout petit, cette petite assemblée".

Cela n'empêche pas M. Vyshinsky et les membres du bloc soviétique de lancer les hauts cris à la Commission "qui viole la Charte d'une façon désinvolte". Le vote fut pris au cours de l'après-midi après que M. Vyshinsky eut fait quelque cinq charges de cavalerie dont les objectifs principaux étaient les déclarations de l'Australie et de l'Argentine. M. Evatt, délégué de l'Australie, a défendu la légalité parfaite de ce comité en disant que l'Assemblée avait "le pouvoir et le devoir impérieux" de reprendre les matières que le Conseil de Sécurité n'avait pu régler par suite de "l'usage abusif du veto". Selon M. Evatt, il s'agit pas de rivalité de juridiction entre le comité intérimaire et le Conseil de Sécurité, mais de complément, de "compensation" d'un organe par un autre. Le docteur Arce, représentant de l'Argentine, s'était montré bien plus catégorique encore, lorsqu'il avait fait la remarque que "l'U.R.S.S. semblait se considérer comme la seule interprète correcte de la Charte". M. Arce avait continué en disant que "les circonstances changeant sans cesse, il est faux juridiquement, et c'est une absurdité politique", de vouloir interpréter la Charte aujourd'hui dans le même sens qu'on l'a fait à San-Francisco". M. Arce avait ensuite rappelé que le Conseil de Sécurité, à son avis, était en train d'abâtardir les Nations Unies et qu'il était temps que "l'Assemblée en tant que constituant le coeur de l'organisation, se réveille pour prendre son rôle légitime"; il avait conclu en disant que s'il devenait impossible d'obtenir la coopération nécessaire dans "des nations désuées" il faudrait songer à établir une nouvelle organisation avec ceux qui étaient prêts à coopérer.

M. Turcotte à Washington  
Washington, 7. (C.P.). — M. Edmond Turcotte, dont la récente nomination au poste de consul canadien à Chicago a soulevé une violente polémique dans les journaux de cette ville, est arrivé hier à Washington, où il doit conférer avec l'am-

### L'anniversaire de la révolution est l'occasion de déclarations enflammées

Une parade monstre dans les rues de Moscou — Staline n'y assiste pas — Commentaires de certains diplomates

Londres, 7. (A.P.). — Le maréchal Nikolaï Bulganin, ministre soviétique de l'armée, a ouvert la parade militaire qui avait lieu à Moscou, aujourd'hui, à l'occasion du 30ième anniversaire de la révolution russe, en demandant aux ouvriers de tous les pays "de démasquer les instigateurs d'une nouvelle guerre".

"Soyez sur vos gardes pour la cause de la paix", a-t-il crié, juste avant que les masses réunies des troupes russes commencent la parade à travers la Place rouge. Les corps diplomatiques et les délégations étrangères dans la capitale soviétique ont enlevé leur chapeau et ont salué chaque division qui passait devant leurs yeux, au cours de la plus grande parade militaire jamais vue encore sur la Place rouge de Moscou.

Pour la troisième année consécutive, le maréchal Staline n'était pas présent à la parade. On le croit en vacances, sur la mer Noire.

Après la revue des troupes, le maréchal Bulganin est monté sur une tribune, fabriquée spécialement au-dessus du tombeau de Lénine, où les chefs politiques et militaires de l'Union soviétique, ayant à leur tête le ministre des affaires étrangères, M. Molotov, ont pris le salut des troupes.

La grande parade à travers le square rouge était conduite par les cadets des académies militaires de Russie, suivis des hommes de la marine et des régiments honoraires, tels que les *Gardes de Kalinin*, nommés en mémoire de leur ancien président.

Venaient ensuite des colonnes de travailleurs moscovites, suivis de 40,000 athlètes russes.

Les diplomates commentent la déclaration de M. Molotov  
Lake Success, 7. — Moscou liesse ne peut donc oublier ses inimitiés profondes. Le discours de M. Molotov à l'occasion du trentième anniversaire de la révolution bolchevique est plein de feu.

"Il est intéressant de noter, dit M. Molotov, que les cercles expansionnistes des Etats-Unis s'appuient sur une vaste illusion, c'est la confiance dans le secret de la bombe atomique, bien que ce secret ait depuis longtemps cessé d'exister."

C'est cette dernière petite allusion qui a provoqué le plus de commentaires aux Etats-Unis en général ainsi qu'à l'ONU parmi les diplomates maintenant en session. M. Wellington Koo, chef de la délégation chinoise, a dit aussitôt "que dans son opinion, peu importe que les peuples participent que le secret de la bombe atomique existait ou n'existait pas; ce qui est d'importance capitale, c'est qu'aucun peuple dans aucun pays ne veut de la guerre, et c'est dans cette seule pensée que réside l'espoir ultime de tous, c'est un désir mutuel de compréhension et un esprit réel de coopération internationale."

Dans les cercles politiques américains, on est porté à qualifier la déclaration de M. Molotov comme un "bobard"; une vantardise coutumière occasionnée par les grandes célébrations de Moscou et nécessaire par les besoins domestiques de propagande en faveur d'un nouvel effort pour la complète socialisation de l'Etat soviétique.

"Champion de la paix" — M. Lake Success, 7. (A.P.). — M. Andreï Y. Vishinsky, représentant soviétique, a dit aujourd'hui dans un message radio-phonique en langue russe, diffusé par les Etats-Unis, que "l'Union Soviétique continuera sa lutte, dans l'avenir, contre toute propagande de guerre et contre tout instigateur d'une nouvelle guerre."

"L'Union Soviétique", a dit M. Vishinsky, "est le fidèle champion de la paix et de la sécurité des peuples du monde, un champion de la coopération internationale."

### M. KING EN EUROPE

Southampton, Angleterre, 7. (C.P.). — Le premier ministre du Canada, M. William Lyon Mackenzie King, est arrivé en Angleterre aujourd'hui, à bord du paquebot *Queen Elizabeth*, pour une visite de trois semaines en Grande-Bretagne et dans l'ouest de l'Europe, au cours de laquelle il assistera, le 20 novembre, au mariage de la princesse Elizabeth et du lieutenant Philip Mountbatten.

Le premier ministre se rendra demain à Paris, et de là à Bruxelles, où l'université de cet endroit doit lui remettre un doctorat honorifique. Il sera à La Haye mercredi, où il doit adresser la parole au parlement des Pays-Bas. Il espère être de retour à Londres samedi prochain.

Il a dit que sa principale raison de traverser le continent européen était de visiter les champs de bataille de l'ouest de l'Europe, où les troupes canadiennes ont combattu, et qu'il n'avait pas eu le temps de parcourir en entier. L'an dernier, lorsqu'il s'était rendu à la Conférence de Paix de Paris.

Le procès Hugues va continuer

Washington, 7. (A.P.). — Howard Hugues est arrivé ici de bonne heure ce matin, après une envolée de 12 heures à partir de la côte du Pacifique. Il doit assister à la reprise des séances instituées par la Commission sénatorial d'enquête sur les contrats qu'il a passés pendant la guerre avec le gouvernement américain, pour la construction d'avions.

Inde  
Les troupes de l'Inde, préparées à la défense de Srinagar, la capitale du Cachemire, ont repoussé les envahisseurs musulmans de la province de la frontière nord-ouest, qui s'étaient avancés à quatre milles et demi de la capitale. On s'est servi d'avions pour la bataille défensive et d'autres renforts de l'Inde sont attendus.

Chine  
Des dépêches arrivées à Nanking ont dit que les troupes du gouvernement chinois avaient capturé la stratégique ville ferroviaire de Changwu, à 65 milles de Mukden, en Mandchourie, et que de rudes combats entre les troupes nationalistes et communistes se continuaient dans le nord de la ville de Yulin, dans le Shensi.

Indochine  
La lutte entre les nationalistes du Viet-Nam et les Français se

ne. Toutefois, le président M. Nguyen Van Xuan, de la république du Viet-Nam du Sud, sous le protectorat français, a proposé un plan en vue de réconcilier les factions en guerre. La "réelle indépendance" du Viet-Nam était le principal motif de la proposition.

Indonésie  
Aux Indes orientales néerlandaises, aujourd'hui, les Hollandais et les Indonésiens essayaient à tour de rôle les coups de feu distés de leurs gouvernements respectifs, pendant qu'une commission des Nations Unies continuait d'enquêter sur la querelle.

Grèce  
En Grèce, alors que la lutte des guérillas avec les communistes subissait une accalmie, avant l'offensive d'hiver projetée, une grève générale a été brisée à Athènes, lorsque le gouvernement a donné l'ordre de mobiliser tous les ouvriers. Le différend concernait les échelles de

## Blocs-notes

### Espoir de règlement

Après une lutte serrée et parfois très vive, les perspectives semblaient meilleures à la conférence du textile. La compagnie apercevait qu'elle commence à s'enlever contre elle à peu près tout le monde — en particulier l'union, et donc le gouvernement.

Le fait est que des témoignages ont été donnés aux employés de la Dominion Textile, après le message de S. E. McGrath, on a lu la lettre catégorique de S. E. Mgr Philippe Desmarieau, où il était dit: "Celle grève est légale, elle est juste, elle est prudente", ce qui caractérise admirablement la situation. "A moins de renoncer à leur dignité d'ouvriers, écrit en cœur l'évêque de Sherbrooke, il ne leur restait plus (aux employés du textile) que d'accepter la cessation du travail, en vue de faire respecter la sentence arbitrale".

Deux autres témoignages sont venus aux grévistes. Le premier, de M. René Chalout, député du comté de Québec, qui n'a jamais cessé de plaider la cause des ouvriers du textile, rappelait les inégalités des salaires payés au sein d'une même industrie dans le Québec et l'Ontario. Le second, de M. Ovide Bergeron, était parti-

culièrement émouvant: car ce problème, le député de Stanstead ne l'a pas seulement étudié, il l'a vécu. M. Bergeron a travaillé lui-même à l'industrie textile de Magog, il y fut un pionnier de l'action syndicale, et devenu député il n'oublie pas les expériences qu'il a acquises comme travailleur dans les filatures.

Enfin l'honorable Antonio Barrette semble avoir pris son rôle de conciliateur avec énergie. Si nous sommes bien informés, il aurait même laissé entendre que les négociations ne devaient plus trainer indéfiniment. Si elles n'aboutissaient pas ce soir, elles risqueraient de se poursuivre à Québec, au bureau du Procureur général. La menace voilée aurait eu des conséquences immédiates.

Sans doute, l'affaire n'est pas terminée au moment où nous écrivons, elle risque de rebondir. Mais que la *Dominion Textile* ait accepté la fameuse "clause des tâches" — dont elle disait d'abord que c'était une entorse à son autorité — c'est déjà une victoire majeure pour les syndicats.

### Le jugement des praticiens

L'Association des commissaires d'écoles catholiques de la province de Québec groupe des représentants de plusieurs centaines de commissions scolaires. A son congrès de Québec, elle vient de faire une critique très

au point de la nouvelle législation scolaire. Par exemple M. Médard Ouellet, de la commission scolaire de Lauzon, s'en est pris au système général des octrois — ou plus exactement à l'absence de système qui livre les octrois à l'arbitraire et au patronage. Il faudrait, souligne-t-il, que cette distribution soit statutaire. — C'est-à-dire opérée en fonction de règles très précises, où les intentions partisanes sont réduites au minimum sinon écartées.

Le conférencier a observé très justement qu'à Montréal et à Québec, les parents "qui sont les mandataires des enfants, ne participent en aucune façon à la direction des écoles". Les comités ont fait écho à ce jugement dans l'un de leurs vœux. M. Ouellet a dénoncé les articles 13 et 22 de la loi pour assurer les progrès de l'éducation, qui assurent principalement la mise en tutelle des commissions scolaires. Quand une municipalité veut profiter de la loi, même si sa situation financière est saignée, il lui faut se déclarer "en défaut". Qu'arrive-t-il alors? La commission municipale de Québec — organisme d'Etat — devient fiduciaire et administrative. C'est-à-dire que les commissaires sont traités comme des enfants mineurs. Ils deviennent, ajoute plaisamment M. Ouellet, "des chauffeurs de fournaise et n'ont qu'à surveiller les bâisses pour qu'elles ne tombent pas".

ne. Toutefois, le président M. Nguyen Van Xuan, de la république du Viet-Nam du Sud, sous le protectorat français, a proposé un plan en vue de réconcilier les factions en guerre. La "réelle indépendance" du Viet-Nam était le principal motif de la proposition.

Indonésie  
Aux Indes orientales néerlandaises, aujourd'hui, les Hollandais et les Indonésiens essayaient à tour de rôle les coups de feu distés de leurs gouvernements respectifs, pendant qu'une commission des Nations Unies continuait d'enquêter sur la querelle.

Grèce  
En Grèce, alors que la lutte des guérillas avec les communistes subissait une accalmie, avant l'offensive d'hiver projetée, une grève générale a été brisée à Athènes, lorsque le gouvernement a donné l'ordre de mobiliser tous les ouvriers. Le différend concernait les échelles de

# LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Pilon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspapers Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières au "Devoir" sont également réservés.

### Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue) .....	\$ 6.00
Montréal et banlieue .....	9.00
Etats-Unis et Empire britannique .....	8.00
Union postale .....	10.00

EDITION DU SAMEDI	
Canada .....	2.00
Etats-Unis et Union postale .....	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa. Téléphone : \*BELAIR 3361.

### L'actualité

#### Révolution pacifique

"Le consommateur a droit à une pleine mesure de justice, c'est-à-dire d'une pleine et pleine quantité."

Prononcées par une "Ligue de consommateurs" ou dans une chaire de sciences sociales, ces paroles auraient sans doute résonné de toute la lumière de la vérité, mais prononcées par le président d'une Chambre de commerce, de la plus importante Chambre de commerce du Canada, elles prennent un sens singulièrement éloquent.

C'est M. Edras Minville, président de la Chambre de commerce de Montréal, qui les a dites aux membres de cette association, au cours d'un déjeuner-concours.

Elles ont été dites à des industriels, à des gens habitués à entendre la seule louange des "droits" de l'entreprise privée et qui en ont fait un culte, et qui considèrent l'entreprise privée comme une route "à sens unique", où les devoirs ne figurent que pour mettre plus en lumière les droits!

On sera peut-être surpris de l'apprendre, mais les paroles de M. Minville ont été reçues avec des tonnerres d'applaudissements. Les industriels, les commerçants qui étaient dans la salle se sont fait dire de dures vérités; et on leur a rappelé que droits et devoirs sont corrélatifs, qu'ils ne sauraient avoir les premiers s'ils refusent d'observer les seconds. Et ils ont applaudi. Ils ont applaudi parce qu'on leur a fait clairement comprendre que leur intérêt venait au premier plan. L'entreprise privée, dont on parle tant, est menacée dans notre monde contemporain. Elle est battue en brèche, par le socialisme, par les mille et une idées subversives qui divisent le monde... par elle-même qui refuse de devenir sociale et de rentrer dans les bonnes grâces de ceux qu'elle a maltraités depuis de si nombreuses années.

Les membres des Chambres de commerce comprennent, on s'en rend parfaitement compte, que le mal est "en eux-mêmes" et qu'ils possèdent aussi en eux les éléments de solution à leur problème.

On n'imagine même pas qu'il y a cinq ans, des membres d'une

## Les offres du Canada à Terre-Neuve

La nouvelle province aurait les mêmes droits, privilèges, pouvoirs et obligations que les neuf autres — Le gouvernement fédéral n'est pas responsable aux provinces comme telles, dit M. St-Laurent

Ottawa, 7 (D.N.C.) — Le gouvernement du Canada a invité officiellement Terre-Neuve à entrer dans la Confédération et formulé les conditions de l'accord qui ferait de la colonie britannique la dixième province du Canada. Le ministre des affaires extérieures et premier ministre suppléant, M. Louis St-Laurent, a publié hier la lettre que le premier ministre King a adressée le 29 octobre dernier, au gouverneur de Terre-Neuve, sir Gordon MacDonald, ainsi que le texte des "arrangements proposés en vue de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération".

Aux termes des propositions canadiennes, Terre-Neuve conservera le territoire du Labrador tel que défini en 1927 par la sentence arbitrale du comité judiciaire du Conseil Privé. La nouvelle province aura les mêmes droits, pouvoirs, privilèges et obligations que les neuf autres.

Elle obtiendra une représentation fixe de six membres au Sénat du Canada tandis que sa représentation à la Chambre des Communes sera fondée sur la population, comme celle des autres provinces, en vertu de l'amendement à la Constitution voté à l'avant-dernière session, ce qui lui vaudra une représentation de sept députés pour le moment et une représentation minimum de six députés.

Pour ce qui est des conditions financières, le gouvernement fédéral assumerait la partie de la dette de Terre-Neuve qui est garantie par le gouvernement du Royaume-Uni — soit \$83,000,000 sur \$73,000,000 — tandis que la nouvelle province conserverait le surplus accumulé de \$30,000,000 qu'elle a prêtés au Royaume-Uni. Il verserait à Terre-Neuve une subvention de \$180,000 et de 80 cents par habitant ainsi qu'une subvention spéciale de \$1,100,000 dans le genre de celles qui existent déjà dans les cas des provinces maritimes. Il proposerait évidemment un accord fiscal en vue de louer l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les corporations et sur les droits de succession, et sur les autres provinces. Il verserait en outre une subvention de transition décroissante qui serait de \$3,500,000 pour les trois premières années et de \$350,000 pour la douzième et dernière année.

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée aux correspondants parlementaires après la publication de ces importants documents, M. St-Laurent a déclaré, en réponse à des questions, que le gouvernement fédéral estime que le Labrador appartient à Terre-Neuve à la suite du jugement du Conseil privé. Il a ajouté que c'était aux deux provinces intéressées, Québec et Terre-Neuve, qu'il incombait de limiter la frontière entre le Labrador et l'Ungava. S'il y avait lieu de soulever de nouveau toute la question juridique de la propriété du Labrador, c'est la province de Québec qui devrait la soulever. Lorsqu'on lui a demandé si le gouvernement fédéral avait reçu des communications du gouvernement de Québec au sujet du Labrador, M. St-Laurent a répondu qu'il n'avait eu connaissance que d'une communication de M. Duplessis touchant la délimitation de la frontière telle que définie par le jugement de 1927.

Les provinces consultées? Un journaliste a demandé à M. St-Laurent si les provinces seraient consultées touchant l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération. Il a répondu que non. Le gouvernement fédéral, dit-il, n'est pas responsable aux provinces comme telles mais aux habitants de ces provinces représentés au Parlement fédéral. L'Acte de l'Amérique Britannique du Nord ne comporte aucune disposition touchant la consultation des provinces lorsqu'il s'agit d'admettre une nouvelle province dans la Confédération. La procédure prévue dans ce cas consiste en une adresse des deux Chambres du Parlement fédéral et une adresse de la législature auxquelles le Roi donne suite par un ordre en conseil. Comme Terre-Neuve n'a pas de législature et qu'elle exprimerait sa volonté par voie de referendum, il se pourrait très bien que l'on s'adresse au Parlement de Westminster lorsqu'il s'agira d'admettre cette colonie dans la Confédération.

Lorsqu'il a été question des bases militaires que les Etats-Unis se sont fait concéder par le gouvernement de Grande-Bretagne sur le territoire de Terre-Neuve, M. St-Laurent s'est montré très prudent. Il a déclaré qu'il faudrait évidemment respecter ces obligations contractuelles. Il n'a pas voulu se compromettre lorsqu'on lui a demandé si le gouvernement canadien chercherait à conclure une nouvelle entente avec les Etats-Unis touchant ces bases.

#### L'éducation

Sur la question de l'éducation, M. St-Laurent a déclaré que le gouvernement fédéral entend laisser à Terre-Neuve, au cas de l'union, la plus entière juridiction en la matière. Si l'offre canadienne suggère la possibilité d'une clause protégeant les écoles séparées existant au moment de l'union, c'est simplement parce que l'inclusion d'une telle clause paraît répondre au désir de l'opinion terre-neuvienne. Il a été longuement question, au cours de la conférence de presse, de la margarine dont la fabrication et l'importation sont interdites au Canada et seraient permises à Terre-Neuve. On

demandé si cela ne serait pas une violation de la constitution qui interdit toute restriction du commerce d'une province à l'autre. M. St-Laurent a répondu qu'il s'agissait purement d'une exception pour répondre à une situation bien particulière.

#### Accusé de parjure

Les Trois-Rivières, 7 (D.N.C.) — Le juge Edouard Langlois a condamné Joseph Chandonnet à subir son procès aux Assises du 25 octobre 1948. Il a rendu cette décision après la mise en défense de l'accusé. Chandonnet n'a présenté aucune preuve. Il est accusé d'avoir fait une "fausse déclaration sous serment, sciemment, de propos délibéré et par corruption, dans l'intention de tromper, en jurant que, entre autres, Emile Bastien, Gérard Nolas, Oscar Hincé et Arthur Tourville, avaient signé en sa présence le bulletin de présentation, comme échevin, de Alex. Cloutier, ce qui est faux.

#### A la mémoire du premier colon

Les Trois-Rivières, 7 (D. N. C.) — Un monument élevé au premier colon de la paroisse de Charrette sera dévoilé, dimanche après-midi, à 2 h. 30, lors d'une imposante manifestation publique rehaussée de la présence de plusieurs personnalités civiles et religieuses. Le premier colon de la paroisse de Charrette s'appelait J-Baptiste Lacerte et il vint s'établir dans cette paroisse en 1860. Dans cet hommage au premier colon, les organisateurs de la fête veulent honorer la classe agricole en général.

#### Incendie au Mont-Saint-Antoine

Hier après-midi, vers 3 h. 30, à Tétreaulville, un violent incendie s'est déclaré dans une grange du Mont-Saint-Antoine, au no 8147 est de la rue Sherbrooke. Une équipe de pompiers de cet établissement, conduite par le R. F. St-Laurent, de la Congrégation des Frères de la Charité, réussit à sauver de la mort quelque 300 porcs et 125 chevaux. En outre les pompiers de plusieurs casernes furent envoyés sur les lieux du désastre et ce n'est qu'en utilisant les pompes que ceux-ci purent se rendre maîtres du sinistre. On annonce néanmoins des dégâts considérables. Il n'y eut aucune perte de vie.

## Les projets de M. Lescoufflair consul d'Haïti à Montréal

Il souhaite des échanges commerciaux plus importants avec son pays

M. Jean Martelly-Lescoufflair, nouveau consul d'Haïti à Montréal, accompagné de Mme Lescoufflair, nous a fait l'honneur d'une visite à nos bureaux, ces jours derniers. Nous en avons profité pour l'interroger sur ses projets.

Voici ce qu'il nous a déclaré: "Je suis enchanté de revoir le Canada où j'ai déjà vécu plusieurs années qui comptent parmi les plus agréables de ma vie. C'est, en effet, en 1942 que j'arrivai pour la première fois dans la métropole canadienne. Je m'inscrivais comme étudiant à la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'université de Montréal. Après avoir obtenu ma licence en sciences sociales, je séjournai ensuite dans la sympathique ville de Québec à la Commission des accidents du travail pour y étudier les rouages de cette organisation puis je fus, durant un an, attaché d'Haïti au Bureau international du travail, dont le siège est depuis la guerre, comme vous le savez, à Mont-éal.

#### Echange commercial

M. Lescoufflair a ensuite déclaré que les relations culturelles entre son pays et le nôtre sont déjà très satisfaisantes, mais que nos relations commerciales n'étaient pas aussi bien organisées.

Selon les statistiques citées par M. Lescoufflair, le Canada achète beaucoup moins d'Haïti que les Etats-Unis, par exemple, et Haïti, par contre, importe beaucoup de nos produits. C'est l'intention du nouveau consul à Montréal de voir à l'expansion de nos relations commerciales avec son pays.

#### Invitation aux Canadiens

Avant de nous quitter, M. Lescoufflair a tenu à signaler la création récente par son pays d'un service de tourisme et il nous a prié d'assurer les touristes canadiens qu'ils recevront un accueil chaleureux en Haïti.

#### Mme Lescoufflair

Mme Lescoufflair, qui accompagnait son époux, lors de sa visite à nos bureaux, nous a fait part des impressions de son séjour dans la République des Antilles.

Canadienne, née dans la métropole, Mme Lescoufflair a précisé ce qui l'avait surtout frappée en Haïti, c'était d'y retrouver la langue française qu'on y parle de façon quasi parisienne. Le charme naturel de ce pays de lumière et de verdure ainsi que la simplicité des paysans qui y cultivent les fruits que nous aimons tant, l'ont également vivement impressionnée.

#### Accident de la circulation

Hier après-midi, vers 2 heures, une automobile conduite par M. Jean Laflamme, 18 ans, 5118 rue Mentana, est entrée en collision avec la voiture de M. Raymond Giguère, 37 ans, 7146, 7e avenue, St-Michel. L'accident s'est produit à l'angle des rues Roy et St-André.

En plus de M. Giguère, les deux autres occupants de sa voiture furent conduits à l'hôpital St-Luc, souffrant de diverses fractures. Il s'agit de Mme A. Giguère, 37 ans et de Mme Raymond Milo, 27 ans. A la suite de ce lamentable accident, le chauffeur de l'autre véhicule, M. Laflamme, a été arrêté par la police.

#### Premier consul national

C'est la première fois qu'un national haïtien est nommé consul de notre pays dans la métropole canadienne. C'est la tendance de notre ministère des relations extérieures de remplacer les consuls honoraires par des nationaux, justement dans un esprit de resserrement de nos liens avec les pays amis. Le poste de Montréal était occupé précédemment par l'excellent homme d'affaires canadien, M. Jules Lagault, à qui le gouvernement haïtien a rendu un juste hommage en lui décernant la décoration et le titre d'Officier de notre ordre national "Honneur et Mérite".

#### Similitudes et relations

Je compte déployer tous mes efforts, nous a dit le nouveau

LES MEDECINS RECOMMANDENT NOS

## BANDES HERNIAIRES.....

Une spécialité de la

### PHARMACIE MONTREAL

Charles Duquette propriétaire

La plus grande pharmacie de détail au monde.

Portez la bande qui convient à votre malade. Nous avons un assortiment complet de bandes herniaires, bandes médicales, bas élastiques, supports, vastes en chamois ou en flanelle rouge pour ceux qui souffrent de bronchite. Essayage à domicile ou dans nos salons privés sans frais additionnels. Experts et experts à votre service attendant selon l'ordonnance de votre médecin.

TOUR ET NUIT

# HA. 7251

### On enquête à Toronto

Toronto, 7 (C.P.) — La police a questionné aujourd'hui plusieurs délinquents reconnus à Toronto dans l'espoir de découvrir l'assassin d'Arline Hilda Anderson, une fillette de 13 ans dont le corps a été trouvé dans un terrain vacant à quelque distance de sa demeure. La fillette, partiellement paralysée, était disparue depuis dimanche soir et elle fut étranglée après avoir été vraisemblablement criminellement attaquée. Le maire Saunders a annoncé qu'une récompense de \$2,000 serait accordée à toute personne pouvant donner des informations qui mèneraient à l'arrestation du meurtrier. Le corps de la fillette a été retrouvé alors que six équipes de chercheurs fouillaient les cours de triage de l'ouest de la ville. Les recherches avaient commencé lundi et on avait abandonné depuis hier tout espoir de retrouver la jeune fille vivante.

## VITTEL

### GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

Une bonne diète constitue un véritable lavage du sang.

VITTEL GRANDE SOURCE

à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)

### L'usage de la poste pour les "sweepstakes"

Toronto, 7 (C.P.) — Le Globe and Mail a mentionné comme nouvelle hier, que les autorités postales à Ottawa avaient saisi des sacs de malle venant d'Irlande et contenant des reçus de billets achetés par les Canadiens pour les sweepstakes irlandais, et que déjà près de 10,000 lettres ont été adressées aux Canadiens par le bureau de poste, leur demandant de ne pas se servir de la poste pour des fins illégales.

### L'incendie du Havre

Le Havre, 7. (Canada-Mondial) — L'incendie du Havre est le septième sinistre du genre 2,300 balles de coton ont été détruites dans cet incendie criminel. On évalue les pertes à deux cent cinquante millions de francs (deux millions de dollars).

### Hommes, femmes, passés 40 ans! Usés, Vieillis?

Recherche active des personnes, inscri-

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

## La Patrie Fleuriste

188 est, STE-CATHERINE le jeudi

Livraison partout directe-ment de notre serre-chaude.

PL. 1788-1787

12 h. 30

12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

## OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ

### A. L. DUPONT LEE

MEUBLEMENTS COMPLETS DE MAISON

4020 EST. STE-CATHERINE - AM 2111

## UNE Lumière

DU SPORT... HOWIE MORENOZ

Etoile des Canadiens jusqu'à sa mort survenue au sommet de sa carrière.

À VOTRE FOYER

### LES LAMPES DE QUALITÉ LACO

59¢

### Dans Saint-Jacques

La seconde réunion publique de la saison du Service d'éducation familiale, de la paroisse Saint-Jacques, aura lieu dimanche, le 9 novembre, à 2 h. 15 p.m., en la salle paroissiale, 413 est, rue Saint-Catherine. M. E.-C. Pédalier, directeur de l'enseignement des langues secondaires à la Commission des écoles catholiques de Montréal, déjà bien connu des paroissiens de Saint-Jacques, est le conférencier invité. Il traitera le sujet suivant: "Ce que l'école attend des parents". M. Hector Charland, l'inimitable "Séraphin" des pays d'En-Haut, sera au programme récréatif, ainsi que M. Edmond Auger, pianiste, et M. Pierre Morin, cornettiste. L'entrée est libre.

### Le Père Yvon à Lachine

Ce soir, à la salle de l'Académie Piché à Lachine, le Père Yvon, O.M. cap., présentera son premier film sur l'Inde mystérieuse et idolâtre. Le public est invité mais les enfants ne sont pas admis.

### Victime de deux chauffards

Hier soir, à Vaudreuil, un garçonnet de quinze ans a perdu la vie à la suite d'une collision d'automobiles. Il s'agit du jeune Gordon Burns, 16 ans, demeurant à Vaudreuil. L'enfant marchait sur la voie lorsque deux voitures arrivèrent en sens inverse et se tamponnèrent légèrement. La victime fut projetée à terre mais aucun des automobilistes ne stoppa. Peu après on se porta au secours du malheureux enfant, mais le docteur ne put que constater la mort. Le détective Albert Oggier, de la Sûreté provinciale est chargé de l'enquête.

### EMPLOI DEMANDE

Jeune homme, bilingue, cours universitaire, demande position comme secrétaire, particulièrement dans le personnel, poste de responsable. 5 années d'expérience. Réponses Ex-2076.

VOTRE ROUTE EST-ELLE LA MIENNE?

**VOLEZ PAR AIR-CANADA**

vers

**CHICAGO**  
6 heures 45 minutes

**CLEVELAND**  
5 heures 5 minutes

**WINDSOR (DETROIT)**  
4 heures 30 minutes

Economisez 10% en achetant un billet aller-retour

PL. 2971

1478, rue Peel, Montréal, ou votre agence de voyages

**LIGNES AÉRIENNES TRANS-CANADA**  
(AIR-CANADA)

TRANSCONTINENTALES • INTERNATIONALES • TRANSOCÉANÉIQUES

RIEN N'EGALERA JAMAIS UN Paletot d'hiver FAIT SUR VOS MESURES

LES MEILLEURS TISSUS

- CARR
- CROMBIE
- ELYSIAN
- ALPINE
- BEAVER
- VELOURS

Livraison assurée en 2 semaines

La précision dans l'ajustement, le soin dans la confection, le souci du détail, voilà les grands avantages d'un paletot JOLY, confectionné POUR VOUS sur VOS PROPRES MESURES. Il ne vous en coûtera pas plus et vous serez assuré ainsi du maximum de satisfaction. Le choix des tissus importés est abondant... voyez-nous sans tarder.

LES TAILLEURS **JOLY**

269 EST RUE STE-CATHERINE BE 3126

Qu'advient-il du château Dufresne?

Un projet d'hôpital de chirurgie plastique qui serait bien vu... Avantages d'un tel hôpital... Peut-il être rejeté pour une simple question de zonage?

Le château Dufresne, sis à l'angle de la rue Sherbrooke et du boulevard Pie IX, est-il appelé à devenir un hôpital?

Certains, cependant, semblent s'y opposer carrément en alléguant qu'un tel projet dégraderait la demeure princière de la famille Dufresne.

Les promoteurs de ce projet soutiennent, d'autre part, qu'ils ne détruiraient certainement pas les décors artistiques qui enrichissent ce château et dont ils tiennent même à entourer leur oeuvre.

Cet hôpital de chirurgie plastique, nous assure-t-on, ne sera pas une clinique où les millionnaires viendront se faire faire de la chirurgie de luxe. Au contraire, ce sera un centre, spécialisé il est vrai, mais opérant sur le même pied que les hôpitaux généraux, c'est-à-dire admettant les patients, sans distinction de race, de religion ou de fortune.

Cette clinique sera le seul hôpital de chirurgie plastique de l'univers, destiné à un retentissement énorme, qui jettera un éclat sur notre ville et tout le Canada, la Canada française en particulier. Tous les chirurgiens plasticiens reconnus par le Collège Royal dans tout l'est du Canada (cinq Montréalais) y travailleront en équipe, publieront et enseigneront en collaboration et desserviront une population d'environ cinq millions d'habitants.

De plus, ce centre serait appelé à devenir le siège de la section est de chirurgie plastique de l'Association médicale canadienne et servirait éventuellement d'assises à certaines conventions annuelles de l'American Board of Plastic Surgery.

Les promoteurs de ce projet soutiennent que convertir le château Dufresne en hôpital de chirurgie plastique surfevrait entièrement les dernières volontés de MM. Oscar et Marius Dufresne. M. Candide Dufresne, rapporte-t-on, aurait vu ce projet d'un très bon oeil.

MODIFICATIONS A APPORTER

Voici quelques notes que nous avons pu obtenir relativement aux modifications qu'apporterait au château Dufresne ce projet d'hôpital:

L'aspect extérieur du château ne serait à peu près pas modifié, ce qui veut dire que le cachet pittoresque ne serait aucunement affecté. Quant à l'intérieur, les changements seraient très simples. Un mur serait percé. C'est celui qui sépare les deux corps de l'édifice. Ici l'on fait remarquer que cette mesure devra être prise, quel que soit le projet que l'on y mettra à exécution; bibliothèque, musée d'art ou autre.

Les galeries du boulevard Pie IX et de la rue Jeanne-d'Arc subiraient les plus importantes modifications. En effet, un mur complet serait érigé au tiers ouest de la galerie Pie IX, pour ainsi former la salle d'opération et un mur partiel au tiers est de la galerie Jeanne-d'Arc pour loger les patients en bas âge. Ces transformations n'ont rien de radical et n'altéreraient que très peu l'apparence actuelle de l'édifice. Les fontaines actuellement placées sur les galeries seraient transportées dans les jardins de l'arrière, ce qui donnerait plus d'espace pour les patients de l'Assistance publique. Mentionnons en passant que le tiers des lits de l'hôpital, seront à la disposition de l'Assistance publique.

Plusieurs se demandent pourquoi une clinique de chirurgie plastique ne serait pas plutôt érigée au sein d'un hôpital général.

Voici la réponse que l'on nous donne à cet argument: Il existe déjà une clinique du genre à l'hôpital militaire du Chemin de la Reine-Marie. Cependant, cette clinique n'est réservée qu'aux vétérans. Il faut donc une clinique qui soit à la disposition de toute la population. Pour rencontrer les besoins énormes de la clientèle actuelle et éventuelle qui vient de tout l'est du pays, Montréal étant le seul centre de chirurgie plastique, de Toronto à l'Atlantique, il est actuellement impossible de loger les spécialistes en chirurgie plastique qui doivent travailler en équipe, dans nos hôpitaux existants, ni même dans ceux que l'on projette. En plus, si un chirurgien n'a pas à sa portée l'organisation et l'installation nécessaires il devient vite impuissant à suffire à la besogne et n'a guère le temps de publier et de faire connaître son art.

La création d'un tel centre, en dehors d'un hôpital général, solutionnerait aussi le problème de nos défigurés qui refusent obstinément de se faire admettre dans les salles publiques des hôpitaux généraux où ils seraient le point de mire de tous les autres patients. Cette objection tombera le jour où ils pourront être hospitalisés avec leurs semblables.

Ce projet d'établir un hôpital de chirurgie plastique dans le château Dufresne a été soumis, il y a quelque temps déjà, au comité exécutif. Il allait être étudié par le conseil municipal lorsqu'un membre de l'exécutif s'est objecté, alléguant qu'un règlement de zonage ne pouvait permettre l'établissement d'un hôpital à cet endroit de la ville. En ce qui concerne la rue Sherbrooke les règlements favoriseraient la création de l'hôpital mais il arrive qu'un angle de l'édifice est construit sur un terrain du boulevard Pie IX où les hôpitaux sont prohibés.

A la suite de cette objection l'on a alors soumis des projets de bibliothèque et de musée d'art.

Est-il vraiment raisonnable de bloquer un projet d'hôpital quand la situation hospitalière est à ce point critique? se demande-t-on.

L'on fait aussi remarquer que la ville n'aurait aucun déboursé à faire dans la réalisation de ce projet d'hôpital et que de plus cette institution, en vertu de sa charte, n'aurait aucun but lucratif.

Les producteurs de lait sont désappointés

Les producteurs de lait de la région de Montréal ne sont pas satisfaits de la hausse qui leur sera accordée à partir du 16 novembre. Le président de leur association, M. Dickson, nous fait tenir la lettre de protestation qui suit:

Novembre 6, 1947. Éditeur, Le Devoir.

Le 30 octobre, la Commission d'Industrie Laitière de Québec émettait un règlement augmentant le prix du lait aux producteurs qui approvisionnent le marché de Montréal, de \$3.55 les 100 lbs à \$3.90, prenant effet le 16 novembre. L'Association des Producteurs de Lait de Montréal avait demandé \$4.25 les 100 lbs commençant le 1er novembre.

A une assemblée de l'Association des Producteurs de Lait de Montréal, tenue hier, la légère augmentation accordée par la Commission fut accueillie avec profond désappointement. Les directeurs croient que c'est une politique imprévoyante que d'augmenter le prix à un certain point seulement, le prix sera encore au-dessous du coût de production du lait cet hiver, ce qui veut dire que les producteurs qui approvisionnent le marché de Montréal continueront de vendre leurs vaches à...

John K. Dickson, président, L'Association des Producteurs de Lait de Montréal.

Le vote sur les expropriations

Cet après-midi, à 3 h. 30, le conseil municipal reprendra le débat commencé mardi sur l'élargissement des rues Saint-Maurice, Dorchester et Sherbrooke et le prolongement de la rue Université, depuis Dorchester jusqu'à Saint-Paul.

A la séance d'hier, le comité exécutif, sur la proposition de M. J.-O. Asselin, a demandé d'intervertir l'ordre du feuillet et de remettre l'étude de ces quatre plans à une séance ultérieure. Par un vote de 56 à 23, la majorité des conseillers a acquiescé. De sorte que l'on a disposé de tous les autres items inscrits au programme de la séance: motions échevinales sur divers sujets, modifications à des règlements de construction, votation de crédits pour la construction d'égoûts et de trottoirs, etc.

Dès le début de cet après-midi, le conseil sera appelé à se prononcer par son vote sur les élargissements de rues. On a déjà discuté le plan de la rue Saint-Maurice et celui de la rue Université, il restera à régler les cas des rues Sherbrooke et Dorchester, dont les dépenses sont plus considérables. Le coût de ces quatre entreprises s'élevait à plus de \$10 millions.

Les trois conseillers des détaillants

Les trois représentants de l'Association des marchands détaillants à l'hôtel de ville pour le prochain terme de trois années seront MM. Oscar Gince, Joseph Trudeau et Hervé Ravary. Ces trois conseillers ont été choisis hier soir au cours d'une réunion de l'Association. MM. Gince et Trudeau siègent au conseil depuis 1940. M. Ravary fera ses premières armes en qualité de conseiller municipal après l'élection du 9 décembre. Il remplace M. J.-W. Jetté.

Huissier du recorder Lagarde

À sa séance d'hier après-midi, le conseil municipal a autorisé le recorder en chef de la cité à nommer M. Joseph-Willfrid Charrette, huissier de la Cour du recorder. Le huissier Charrette sera attaché spécialement au service du nouveau recorder Irénée Lagarde. En vertu d'un article de la charte le conseil doit autoriser le recorder en chef à faire cette nomination.

M. Gascon n'est pas candidat à la mairie

Au sujet de la candidature de M. Charles-Auguste Gascon à la mairie de Montréal, dont un journal parlait ce matin, un membre de la famille nous a déclaré que la nouvelle est controuvée.

Dans le textile L'issue des pourparlers est encore bien incertaine

La note optimiste d'hier disparaît — La compagnie aurait fait des propositions inacceptables — La conférence est-elle vouée à un échec? — Le ministre du travail est encore confiant

Contrairement à ce que l'on affirme dans certains milieux la grève des ouvriers du textile dans quatre moulins de la Dominion Textile, ceux de St-Grégoire de Montmorency, Drummondville, Sherbrooke et Magog, n'est pas sur le point de se terminer. Le ministre du travail, M. Antonio Barrette, qui préside une conférence entre les deux parties, la Dominion Textile et la Fédération nationale catholique du textile, a toutefois réaffirmé de nouveau, ce midi, qu'il avait bon espoir que le différend se réglerait d'ici ce soir.

Ce matin, la compagnie a soumis ses «dernières propositions», a-t-il rapporté. Vers 11 heures, les représentants de la Dominion Textile quittaient le bureau du ministre du travail laissant les officiers de la Fédération à l'étude de ces propositions. La conférence reprendra à 1 h. 30.

De source bien informée nous avons appris que les propositions de la compagnie portaient sur les clauses 23 à 46 du projet de convention collective résultant du rapport d'arbitrage. Il y avait environ 8 ou 9 clauses sur lesquelles on ne s'entendait pas et les yeux sur les Syndicats refusèrent les con-

On respectera les engagements de T.-Neuve

Ottawa, 7. (G.P.) — Le ministre des affaires étrangères, M. Louis St-Laurent, a dit hier que les obligations contractuelles de Terre-Neuve avec les États-Unis au sujet des bases défensives, seraient respectées par le Canada dans tout traité visant à faire de cette île une province du Dominion. Le ministre a dit qu'il était question de modifier le bail de 99 ans des États-Unis concernant Terre-Neuve, et qu'on y verrait plus tard.

Présentement, les États-Unis ont des bases de ce genre ayant un bail à quatre morceaux de territoire de Terre-Neuve, qui sont négociés durant la seconde grande guerre.

LA DRUMMONDVILLE COTTON COMPANY

Un péril pour la santé de la population

Une enquête faite à la demande du ministre du travail à la Drummondville Cotton — L'état de santé des ouvriers — Les déficiences de l'entreprise — L'hygiène de base fait défaut

On parle souvent d'intensifier qui nuisent à la santé publique, et du mal qu'a fait aux nôtres le pullulement de ces entreprises dans le Québec. Voici un cas bien précis, et qui au surplus est d'actualité puisqu'il est relié à la grève en cours. On peut y saisir la réalité sur le vif.

A la demande de l'honorable Antonio Barrette, ministre provincial du Travail, un groupe de spécialistes effectuèrent il y a un an aux établissements de la Drummondville Cotton Co, une enquête sur les conditions de travail.

Le rapport est présenté par Lucien Brouha, André Gasnier et Virginia Ball, avec la collaboration technique de Berthe Loranger et Alcide Baril. Il est d'ordre technique et nous ne saurions en présenter un résumé complet. Cependant quelques aspects attirent l'attention du profane, et montrent bien dans quelles conditions générales travaillent les ouvriers du textile.

L'état de santé des ouvriers

Il y a d'abord l'apparence d'ensemble que M. Lafrancoeur était l'autre jour:

L'opinion du médecin de la compagnie est qu'il n'y a pas de maladie professionnelle spécifique. Cependant lorsqu'on parcourt l'usine on est frappé par le manque de santé apparente de la plupart des employés, hommes et femmes. Teints blafards, yeux cernés, attitude générale de lassitude, réactions réagées sont des symptômes que l'on ne peut pas exactement évaluer mais qui sautent aux yeux.

L'aspect de la population ouvrière est certainement très différent de celui que l'on observe dans d'autres industries où le travail musculaire est comparable ou plus dur, mais où les conditions d'environnement sont différentes. Les ateliers, en dépit de leur bonne tenue générale, sont très étroits et la satisfaction du travail accompli ne paraît pas exister et la majorité des employés semblent fatigués et dans un état de santé subnormal.

Épisodes

Derniers passages de la grève...

Chaleur et humidité

Quoique les ateliers soient «propres et clairs», 4 facteurs dominent les conditions de travail: chaleur, humidité, poussière et bruit. Elles varient d'un service à l'autre, mais dans plusieurs cas elles sont nettement pénibles.

La chaleur et surtout l'humidité, sont souvent difficiles à supporter et agissent sur la santé. Beaucoup d'améliorations pourraient être apportées. Et «quand les conditions de milieu imposées par la fabrication obligent les ouvriers à travailler en dehors des zones de confort, il faut instaurer des périodes de repos additionnelles» (au moins deux fois dix minutes, à part la demi-heure du lunch).

L'hygiène de base faisait défaut

Voici d'autres considérations importantes sur l'hygiène générale:

1) Il n'existe pas, à proprement parler, de salles de repos; mais sous le régime actuel, leur utilisation peut être contestée puisqu'il n'y a pas d'autre repos que les 20 minutes accordées pour le repas.

2) Les vestiaires sont trop petits et leur organisation laisse à désirer. Les ouvriers et ouvrières n'ont à leur disposition pour ranger leurs vêtements que des porte-manteaux assez rudimentaires.

Il leur est impossible de se changer de façon à pouvoir disposer de vêtements de travail appropriés des vêtements de repos.

3) Les toilettes sont inadéquates et désuètes. Il n'existe pas de douches. Les lavabos sont insuffisants et disposés de telle façon qu'ils ne peuvent accommoder qu'un petit nombre d'employés à la fois.

Les W.C. devraient être modernisés afin de permettre, grâce à un entretien plus facile, une propreté rigoureuse des locaux.

En conclusion, les installations sanitaires de base, c'est-à-dire vestiaires, salles de lavage et toilettes, sont inadéquates pour une usine moderne et doivent être améliorées de toute nécessité.

L'urbaniste Pierre Lavedan à Montréal

La métropole lui donne une première impression d'extrême animation — Les vieux noms français

L'urbaniste Pierre Lavedan a rendu visite ce matin à M. Aimé Cousineau, directeur du service d'urbanisme à Montréal. M. Lavedan est directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Paris, professeur à la Sorbonne et à l'École des Beaux-Arts de Paris.

M. Lavedan présentera des cours aux États-Unis sur l'architecture française. Vendredi soir, à Polytechnique de Montréal, il traitera de l'évolution des villes, sujet sur lequel il se spécialise particulièrement.

On compte que l'année prochaine M. Lavedan donnera une série de cours à Montréal. C'est la première visite de l'éminent urbaniste français dans la métropole canadienne. Son premier contact lui a donné l'impression d'une ville extrêmement animée.

Au cours d'une entrevue accordée aux journalistes, M. Lavedan a montré le rôle joué par l'Institut d'urbanisme qu'il dirige. Cette institution fournit des urbanistes au gouvernement français qui en a grandement besoin. L'Institut est ouvert à tout le monde. L'urbanisme exige un grand nombre de connaissances. L'urbaniste doit posséder à la fois des lumières sur l'architecture, les lois, la géographie, l'évolution des villes, l'administration municipale, etc.

Pour mieux voir Montréal, M. Lavedan a fait le trajet à pied, ce matin, de son hôtel à l'hôtel de ville. Il lui a fait particulièrement plaisir de lire des vieux noms français un peu partout.

L'offre de la Commission refusée

Les instituteurs de Montréal, membres de l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal, ont refusé hier soir les offres d'augmentations de traitements que leur a faites la Commission scolaire.

Le projet soumis par les commissaires suggérait des maximums de \$2,100 pour les institutrices et de \$3,200 pour les instituteurs, au cours élémentaires. Par un vote de 275 contre 237 les professeurs ont refusé cette proposition pour exiger \$2,300 pour les femmes et \$3,300 pour les hommes.

L'assemblée d'hier soir, qui s'est tenue au Plateau, a duré plus de cinq heures. Elle sera reprise la semaine prochaine, pour que l'on termine l'étude du projet de convention.

A Saint-Lambert Vote tenu cet après-midi à l'Asbestonos

Les ouvriers auront à choisir entre le Syndicat national de l'amiante et l'Union des travailleurs-unis de Saint-Lambert — Les employés attendent encore leurs augmentations, dit M. René Bourque

La grève des ouvriers de l'Asbestonos Corporation de Saint-Lambert aura un nouvel écho cet après-midi alors qu'un vote secret sera tenu entre 3 h et 5 h, sous la surveillance des officiers de la Commission des Relations ouvrières, vote qui décidera qui, du Syndicat national de l'amiante ou de l'Union des Travailleurs-unis de Saint-Lambert, sera désormais l'agent négociateur des ouvriers de cette compagnie.

Dans une causerie qu'il prononçait à la radio, hier soir, M. René Rocque, organisateur du Conseil Central des Syndicats nationaux de Montréal, a fait l'historique de ce conflit qui a attiré pendant près d'un mois l'attention de toute la province.

La population du Québec, dit-il, différend survenu entre les employés et la compagnie Asbestonos Corporation est définitivement terminé. Cependant, les ouvriers et ouvrières de cette industrie attendent toujours les avantages obtenus par le Syndicat après neuf mois d'arbitrage et une grève de quatre semaines.

Le travail est repris à l'usine, continue M. Rocque, la production est régulière, mais le renouvellement du contrat est encore à venir. Deux raisons primordiales ont empêché, à date, les ouvriers de bénéficier d'une augmentation de 7 1/2 cents de l'heure, d'une rétroactivité de plusieurs mois, des procédures de griefs et de nombreuses autres améliorations.

D'abord, ce fut l'opposition catégorique du patron, qui privoyant une sentence arbitrale favorable à ses employés, sut les diviser les uns contre les autres.

Les expropriations L'attitude de la Chambre de Commerce

Le comité d'orientation de la Chambre approuve le principe des projets présentement discutés, en vue d'élargir quatre rues pour dégager la circulation — Comment devrait se partager la répartition du coût

A la séance du conseil municipal, hier après-midi, le conseiller Paul Dozois, l'un des représentants de la Chambre de commerce à l'hôtel de ville, a tenu à préciser l'attitude de cette Chambre en ce qui regarde le programme d'expropriation en vue de l'élargissement des rues Saint-Maurice, Dorchester, Université et Sherbrooke.

Le comité d'organisation de la Chambre de commerce, a dit M. Dozois, a pleine confiance dans le personnel du service d'urbanisme et il reconnaît la compétence des urbanistes consultants. Il rappelle que Montréal est un centre commercial et industriel, ce qui constitue la raison d'être de la métropole à cause de sa situation géographique. Autrement, Montréal serait réduit au rang d'un petit village.

La Chambre de commerce estime qu'en vue de l'expansion de la métropole comme centre industriel, il faut améliorer la circulation. On économiserait par cela une somme d'environ 830 millions par année, en camions et en employés.

Quant au mérite du projet présentement soumis au Conseil municipal par le Comité exécutif, poursuit M. Dozois, la Chambre de commerce en accepte le principe. C'est un commencement; le début de la réalisation d'un plan directeur.

Quant au coût de l'entreprise, on a l'assurance de l'administration que les dépenses, dans chaque cas, seront soumises à l'approbation du Conseil, et que la répartition du coût des expropriations pourra être révisée.

La Chambre de commerce recommande que le coût de l'en-

treprise soit supporté «dans une très grande majorité» par l'ensemble des contribuables; «dans une petite partie» par la zone avoisinante, et dans «une infime partie» par les propriétaires riverains.

Les conseillers Lafrancoise et Guévremont désirent obtenir plus de précisions sur la portée exacte des directives du Comité d'orientation de la Chambre de commerce à ce propos. M. Dozois répond que les membres dudit Comité sont parfaitement au courant des projets présentement devant le Conseil municipal. M. Dozois ajoute, sur une nouvelle question de M. Guévremont, que le Comité avait endossé à cent pour cent sa version des faits. M. Dozois apporte cette autre précision par la suite: «Le Comité d'orientation de la Chambre de commerce n'a déclaré que l'état actuel est à déclarer ce que le vœu de dire».

M. Lafrancoise désirent savoir ce que pense M. Dozois de la suggestion de ne faire presque rien payer aux propriétaires riverains pour des améliorations dont ils bénéficieraient le plus. Par exemple, dit M. Lafrancoise, pourquoi exempter-t-on les propriétaires des terrains donnés sur la ligne d'homologation de la rue Université et dont la valeur augmentera de \$115 à \$350, précisément à cause de l'ouverture de cette dernière rue?

Tout cela sera probablement remis en question à la séance de cet après-midi, alors que l'on poursuivra la discussion sur le plan d'élargissement de la rue Université, entre les rues Dorchester et Saint-Paul.

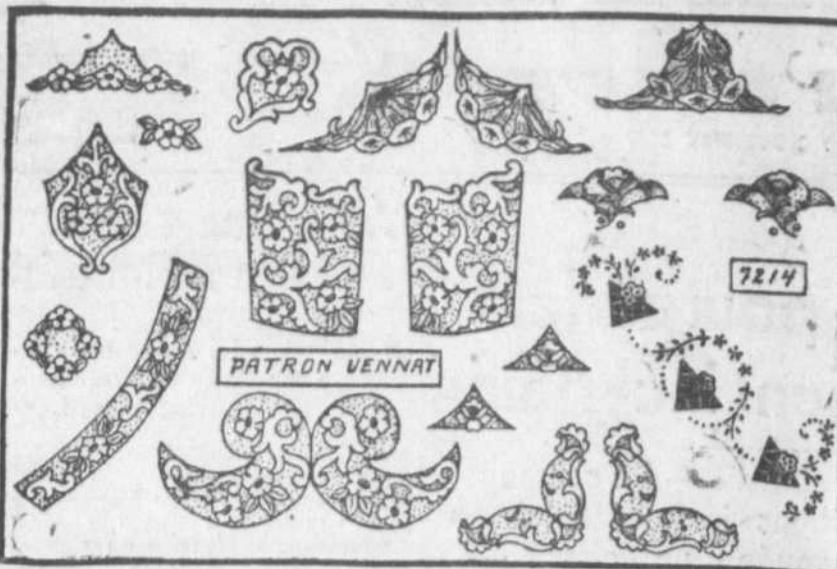
Le juge Duclos donne sa démission

Après avoir occupé les fonctions de juge à la Cour supérieure pendant 31 ans, M. Charles-Albert Duclos, qui a eu 86 ans le 3 août dernier, vient de donner sa démission. Elle entrera en vigueur le 31 décembre prochain et créera une vacance parmi les juges «de langue anglaise». Le juge Duclos avait succédé au juge Dunlop en 1916, qui avait lui-même remplacé le juge William Trenholm, quand ce dernier a été nommé à la Cour d'assises le 4 mai 1904.

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences le vicomte Alexander de Tunis et la vicomtesse ont donné une fête enfantine...

No 7214 - Motifs brodés sur tulle, destinés à orner robes d'enfants...



COUPON DE COMMANDE. N.B. Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste...

ENTRE NOUS...

Les goûts des autres

Il y a une chose très importante dans la vie de chacun de nous, ce sont nos goûts personnels...

CLAUDINE

ACTIVITES FEMINIQUES

PARTIE DE CARTES POUR LES DAMES. Sous la présidence d'honneur de S. Ex. Mgr J.-H. Prud'homme...

REUNIONS FEMINES A LA MAISON SAINT-BERNADETTE. Il y aura réunions féminines aux dates suivantes...

PENNONNAT DE L'ACHINE. La partie de cartes annuelle de l'Amicale du Pénionnat de Lachine...

REUNION FEMINE. Au couvent de Marie-Réparatrice, 1025 ouest, boulevard Mont-Royal...

Décès à 83 ans de Mme Alphonse Dubé. Nous sommes au regret d'annoncer le décès de Mme Alphonse Dubé...

La vie pratique

Suggestions pour vos cadeaux des fêtes

L'un des grands ennus de l'ascension vertigineuse des prix, c'est que Noël approche, qu'il approche vite...

lots, des objets décoratifs qui garnissent les étagères, la cheminée, et même le cabinet à porcelaine...

Pour peu que vous y songiez, mille choses s'offrent ainsi à votre esprit d'initiative...

Les enveloppes des fêtes vont coûter cher, cette année, c'est entendu, mais avec du goût, un peu d'effort et un rien de peinture, vous pourrez économiser considérablement sur le coût des étrennes...

LA MODE DU JOUR



La robe "jumper" de coupes diverses est toujours populaire. Celle-ci a un cachet spécial et peut varier encore d'aspect avec chaque blouse qui l'accompagne...

LIGUE DE LA JEUNESSE FEMININE

Sous les auspices du Comité de la Bonne Entente et à l'instigation de la présidente de la Ligue de la jeunesse féminine...

PARTIS DE CARTES

Il y aura une partie de cartes organisée par l'Amicale du couvent de Ste-Geneviève le samedi, 15 novembre à 2 h. p.m.

La partie de cartes annuelle de l'Amicale du Pénionnat de Lachine au profit de ses œuvres, aura lieu à l'Auditorium du Pénionnat, le samedi 15 novembre 1947 à 2 h. 30 de l'après-midi...

POUR LES MISSIONS

Sous la présidence d'honneur de Son Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Salde, une grande partie de cartes aura lieu dimanche 16 novembre à 8 h. à l'école Supérieure Saint-

Qualité et Style chez Cummings

Notre réputation s'est établie sur la Qualité et le Style. Vos fourrures sont ce que vous avez de plus précieux...



CUMMINGS FURS LTD. 284 OUEST, NOTRE-DAME, près Saint-Pierre. PL. 9301

SOULAGEZ les rhumes des enfants avec du VICKS VAPORUB

Reniflements du bébé. Mentholatum désage les narines enflées, empêche les reniflements, adoucit les membranes irritées...

Feuilleton du "Devoir" PAS DE BONHEUR SANS TOI!

Par son attitude et par son sourire, Clarisse exprima son ravissement: - Hubert, dit-elle enfin, j'ai, au préalable, le devoir de vous mettre au courant d'un incident douloureux...

elle l'écouit parler sans l'interrompre. Il précisa: - Contraints à renoncer à des plaisirs inutiles et dispendieux, nous vivrons ainsi plus près l'un de l'autre, et nous sentirons mieux ce qu'il y a de doux dans l'harmonie de nos âmes...

suffisance que pour sa cruauté. N'avez donc aucune crainte, Hubert. Quoi qu'on puisse faire autour de moi, on n'obtiendra jamais mon consentement. Toutefois, comme la comtesse de Bonsorel est en ce moment à Paris, il faudrait mieux différer votre démarche jusqu'à son départ...

sept heures, elle déclina cette invitation. Le moment était, en effet, venu de se séparer. Elle lui tendit une main cordiale et, comme il la regardait avec tendresse, comme elle sentait qu'il était malheureux de la voir partir, elle se jeta brusquement dans ses bras, en murmurant à son oreille: - Pour moi, Hubert, il n'y a pas de bonheur possible sans toi!

EATON SOULIERS A SOLDER SAMEDI! REG. 9.00 ET 10.00 Spécial samedi 5.95 Pas de commandes p.s.i. par poste ou téléphone. THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

NOS ENFANTS L'influence des images. "Prenez garde aux images qui bougent", écrit Alexandre Aronson en parlant du cinéma...



Confort et élégance, voilà deux qualités exigées de la skieuse d'expérience. La plus récente création de la mode, cette blouse de nylon blanc est à la fois légère, étonne au froid et d'une coupe impeccable...

Visite du Gouverneur Général et de la Vicomtesse de Tunis à Villa-Maria

Le pensionnat de Villa-Maria a reçu, hier après-midi, Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse de Tunis. Outre les religieuses et les élèves actuelles du couvent, des représentants du clergé, de la ville de Montréal, de la milice et des anciennes élèves ont été invités à venir rencontrer les hôtes d'honneur...

GISELLE PASCAL AU ST-DENIS



La charmante Giselle Pascal et Gérard Nary dans une scène de "Mademoiselle Amour", que le Saint-Denis mettra à l'affiche, samedi.

Anatole Kitain, ce soir, au Plateau

C'est ce soir à 8 h. 30, au Plateau, que le pianiste russe Anatole Kitain se fera entendre en récital sous les auspices de la Société Casavant. Ce concert est le premier d'une série qui sera présentée par la Société Casavant durant la présente saison et qui comprend des célébrités telles Mischa Elman.

Les Amis de l'art

Inscription — La période d'enregistrement tire à sa fin. Donc tous ceux qui désirent devenir membres de l'Association feraient bien de s'inscrire d'ici le 15 novembre.

Evénements artistiques — Le 8, au Gesù, l'Opéon Musical sous la direction de Mlle Simone Burke. — Le 11, à l'Eglise Notre-Dame, la Manécanterie de Granby, avec Jean-Marie Bussières. — Le 12, au His Majesty's, Shura Cherkassky, pianiste, présenté par la Société Classique. — Le 12, au Plateau, Soirée Chopin, avec le brillant pianiste Szpinalski, compositeur et chanteur créole, haïtiens et chanteurs français. — Le 14, Quatuor à cordes McGill, au Royal Victoria College. — A partir du 15, Les Compagnons, dans Andromaque. — Le 16, au Gesù, l'Entraide des élèves d'Auguste Descarries. — Le 17, au Gesù, Cercle Michel, le 9, à 1444 rue Dorchester, causerie par le général Henry Jacomy; sujet: "L'Egypte de Bonaparte".

"Connaissez-vous les trois dernières?"

Si vous ne les connaissez pas, Hector Charland vous les fera connaître au Cercle universitaire, le 14 novembre, lors du gala d'ouverture du club "Théâtre de Laval-sur-le-Lac", qui met en vedette tout un groupe d'artistes tels que Jacques Labrecque, Juliette Béliveau, Alys Roby, Judith Jassin, Paul Gury, Jeanne Desjardins, Roger Baul, Roland Desormeaux, Jacques Normand, et un très grand nombre d'autres grandes vedettes canadiennes. "Sérapius au Cercle universitaire, dit l'un des habitués, ça c'est du nouveau! En tout cas, on peut être sûr qu'il ne sortira pas un écu des sacs d'avoine pour payer sa note!"

Szpinalski, gagnant du concours Chopin

Il y a vingt ans, un jeune pianiste polonais remporta le premier prix au concours international Chopin, tenu tous les cinq ans à Varsovie pour les musiciens de moins de 27 ans. Du même coup il gagna l'estime et l'affection de Paderewski, qui l'amena à sa maison en Suisse, où le jeune artiste resta à l'étude pendant trois ans.

Bien que Stanislaw Szpinalski soit venu déjà aux Etats-Unis en 1935 et en 1939, ce n'est que cette année qu'il s'est fait entendre en récital à New-York, et ces jours derniers à Ottawa. En 1939, il avait joué, avec l'orchestre de New-York, la Symphonie concertante, de Szymanowski, qu'il a donnée dans la capitale fédérale sous les auspices de la Légation de Pologne. Szpinalski a révélé à l'assistance plusieurs compositions fort intéressantes de musiciens polonais contemporains. Des Sonatines de Kasern et de Szeligowski, de la Berceuse d'Ekier, la critique a dit qu'elles sont ultra-modernes de caractère et bien polonaises de style, mais qu'elles sont dépourvues de ces enchevêtrements si fréquents dans la musique d'aujourd'hui.

Szpinalski viendra donner son premier récital montréalais mercredi soir, le 12 novembre, au Plateau.

Le succès durable de Lucienne Boyer

Si personne n'ignore le talent de Lucienne Boyer, pas plus dans le monde des sans-filistes que dans celui des cabarets et des salons, on connaît moins la genèse de sa carrière.

Lucienne Boyer débuta en jouant la comédie à l'Athénée; de là elle passa au music-hall, jouant la revue en travesti. Un impresario américain la vit et lui demanda de venir faire un tour de chant à New-York. Rendez-vous fut pris pour une audition; elle prépara en vitesse quelques chansons; au jour dit, l'impresario se montra ravi et Lucienne partit pour l'Amérique. Mais elle n'emportait qu'une robe à paillettes, une robe couleur de nuit. C'est avec cette robe-là (et ses chansons!) qu'elle conquiert New-York, où pendant six mois elle triompha dans la revue Une nuit à Paris.

Revenue sur les bords de la Seine, elle est réclamée partout. Elle monte sur les plus fameux tréteaux. Elle a son cabaret, elle fait des tournées. A part l'Amérique qui, bien entendu, voulait la revoir, on l'entendit en Italie, en Belgique, en Suisse, en Hollande, en Egypte, en Amérique du Sud. Et de sa tournée de 1935, au Canada, elle n'a cessé de parler depuis sa rentrée à Paris.

C'est dire que Lucienne Boyer sera heureuse de nous revenir, du 26 au 30, au Plateau, avec l'orchestre de Frank Purell et son mari Jacques Purrel.

DANS "SORTILEGES"



Renée Faure et Roger Pigaut, dans une scène de "Sortilèges", que le Cinéma de Paris mettra à l'affiche, samedi.

"LA TRAVIATA" un grand film musical

Nous croyions savoir ce que c'était que du beau chant, de belles voix et de véritables interprétations. Nous sommes tentés d'avouer que nous l'avons appris vraiment en assistant, hier matin, à l'avant-première du grand film italien Amami Alfredo, aussi désigné du nom de La Traviata, puisqu'il contient de substantiels extraits de l'opéra de Verdi.

Quel charme puissant et attachant que cette voix de Maria Cebotari, qui incarne l'héroïne du film. La magnifique chanteuse italienne, que l'on entend dans plusieurs grands airs de La Traviata, est de plus servie par une exceptionnelle beauté, par des yeux d'une expression extraordinaire et par un talent de comédienne supérieur, alliant la fraîcheur à la sobriété. Existe-t-il un plus beau soprano au monde? Qu'il suffise de dire que l'impression du moment nous porte à répondre non...

Le chanteur qui interprète le rôle d'Alfredo, Alfred Malpiero, nous montre aussi, avec un art poussé à une perfection extrême, ce que l'on peut faire d'un beau rôle d'opéra lorsqu'on sait chanter et surtout "interpréter" ce qu'on chante.

Imaginez maintenant la splendeur des duos que nous donnent ces deux artistes! On n'excusera de ne pouvoir illustrer ces mots. C'est une communion parfaite avec la musique elle-même, dans l'essence de son harmonie la plus exaltante. Rarement n'a-t-il, pour ma part, goûté plus grand satisfaction musicale.

Et l'on pourrait parler longuement aussi de la splendeur qu'a permise l'utilisation de la scène de la Scala de Milan. La magnificence des décors de La Traviata égale celle de la présentation donnée à La Tosca dans le film Devant lui tout Rome tremblait. Nous n'avons pas idée de cela ici, dans notre petit village de Montréal, P.Q. L'espace nous manque, naturellement, pour bâtir un opéra, et à plus forte raison pour lui donner un plateau un tant soit peu considérable.

L'intrigue, simple, est bien conduite, et assez discrète pour laisser toute son importance à la partie musicale. Elle permet toutefois à Maria Cebotari de faire valoir de solides dons d'actrice dans son rôle de cantatrice qu'une faiblesse cardiaque oblige à abandonner la scène au moment où elle s'apprête à créer un opéra écrit par son fiancé. Après un séjour de repos dans les montagnes, elle risquera sa vie à l'instinct du compositeur pour faire sa rentrée dans La Traviata, à l'opéra de Pavie. Le public qui assiste à ce retour à la scène sait que la chanteuse choisit ainsi entre la mort et la gloire pour celui qu'elle aime, car elle n'a pour but, en tentant cet essai à Pavie, que de s'assurer qu'elle pourrait créer l'opéra de son fiancé sur l'une des grandes scènes d'Italie. Situation dramatique bien exploitée, malgré une certaine naïveté dans les moyens employés, à certains moments.

Le rôle du compositeur, Verdi, est tenu par un excellent acteur, et il faut souligner tout spécialement les deux amuseurs du film, la petite camériste et son ami qui joue fort bien le nigaud. La camériste, pour sa part, n'est pas seulement amusante; actrice manigance et sensible, elle rend son rôle parfois très éloquent. Somme toute, un film enthousiasmant dont on doit à "Cinéma-Canada" l'importation à Montréal.

Jacques de Grandpré

Gazette artistique

Cinéma

SAINT-DENIS: La loi du Nord (Michèle Morgan, Pierre Richard-Willm, Charles Vanel, Jacques Ferracci); L'Arche de Noé, Pierre Brasseur, Jacqueline Pierrux, Armand Bernard.

CINEMA DE PARIS: "L'ange qu'on m'a donné", avec Simone Renant et Jean Chevrier.

CAPITOL: Slave Girl, en technicolor, avec Yvonne De Carlo et George Brent.

ORPHEUM: Goupi Mains-rouges, avec Fernand Ledoux, Blanche Brunoy, Line Noro, Robert Le Vigan, Arthur Devère, Georges Rolin, Maurice Shultz, René Génin.

PRINCESS: Gunfighters (Randolph Scott, Barbara Britton); Sweet Genevieve.

LOEW'S: Gone with the Wind, avec Clark Gable et Vivian Leigh.

PALACE: Song of Love (Katherine Hepburn, Paul Henreid, Robert Walker).

IMPERIAL: Green for Danger (Sally Gray, Trevor Howard); Milerson Case.

KENT: Seventh Veil et Two Sisters from Boston.

CREMAZIE: Sea of Grass (Spencer Tracy, Katherine Hepburn); Cross My Heart (Betty Hutton, Sonny Tufts).

VERDUN PALACE: Framed (Glenn Ford, Janis Carter); Beglipping or the End (Robert Walker, Tom Drake).

ELECTRA: Pillow of Death (Lon Chaney, Brenda Joyce); Magnificent Rogue (Warren Douglas, Lynne Roberts); Stars Over Texas (Eddie Dean).

VILLERAY: La croisée des chemins (P. R. Willm, Josette Day); Imperfect Lady (Ray Milland, Teresa Wright).

MIDWAY: Below the Deadline (Warren Douglas, Ramsey Ames); Monster Maker (J. Carroll Nash, Wanda MacKay); Whispering Skull (Buster Crabbe).

BEAUBIEN: In Fast Company (Dead End Kids); That Way With Women (Dane Clark, Martha Vickers); Hedorado (Roy Rogers, Hester).

PERRON: Tarsan et Green Goddess (Herman Brix); Magnificent Doll (Ginger Rogers, David Niven); Delightfully Dangerous (repris) avec Ralph Bellamy et Constance Moore.

PASSE-TEMPS: No Leave No Love (V. Johnson, K. Wynn); Beast With Fine Fingers (R. Alda, Andrea King); Blonde Ransom (Virginia Grey, Donald Cook).

EMPRESS & OUTREMENT: Hedy Lamarr dans Dishonored Lady avec Dennis O'Keefe, John Loder; James Mason, Phyllis Calvert, Stewart Granger, Wilfrid Lawson dans Fanny By Gaslight.

SAVOY (Verdun): Maureen O'Hara, John Payne dans Miracle On 34th Street avec Edmund Gwenn, Abbott et Costello dans Buck Privates Come Home avec Tom Brown, Joan Fulton.

CHATEAU: Son dernier rôle (Gaby Morlay, Dalio); Plume-Poivre (Georges Gey, Geneviève Guirry).

CARTIER: L'invité de la onzième heure (Roger Pigaut); Les petits riens (Raimu, Fernandel).

DOMINION: La duchesse de Lancais (Edwige Feuillère, P. R. Willm); La naissance de la Marseillaise (Jacqueline Maumont).

MAISONNEUVE: Réseau clandestin (Jany Holt, Pierre Renoir); Messieurs Ludovic (Odette Joyeux, Bernard Blier).

Spectacles et concerts

MONUMENT: Opérette Paganini, avec Jacques Jansen, ténor de Paris, 8, 9, 11 novembre.

PLATEAU: 7 novembre, Anatole Kitain, pianiste.

AU COLLEGE DE SAINT-LAURENT: Huon de Bordeaux, mélodrame féérique d'Alexandre Arnoux, en matinée les 8 et 13 novembre et en soirée les 11 et 15 novembre.

NOTRE-DAME: 11 novembre, Jean Marie Bussières, organiste, et la Manécanterie de Granby.

PLATEAU: Le 11 novembre, George Haddad, pianiste canadien, donnera son premier récital montréalais.

PLATEAU: Le 12 novembre,



M. Camilien HOUDE, conférencier invité au dîner-causerie qui clôturera la journée d'études H. E. C. du 8 novembre.

Horaires des spectacles

SAINT-DENIS: "L'Arche de Noé" 12 h. 25, 4 h. 18, 8 h. 11. "La loi du nord" 2 h. 09, 4 h. 34, 9 h. 40.

CINEMA DE PARIS: "L'ange qu'on m'a donné" 11 h. 30, 2 h. 01, 4 h. 32, 7 h. 08, 9 h. 34.

LOEW'S: "Gone With The Wind" 9 h. 12, 2 h. 47, 4 h. 34, 8 h. 21.

PALACE: "Song of Love" 10 h. 12, 11 h. 15, 2 h. 35, 4 h. 50, 7 h. 10, 9 h. 30.

CAPITOL: "Slave Girl" 10 h. 28, 12 h. 48, 3 h. 08, 5 h. 28, 7 h. 48, 10 h. 08.

PRINCESS: "Gunfighters" 11 h. 13, 1 h. 58, 4 h. 43, 7 h. 28, 10 h. 13.

ORPHEUM: "Goupi Mains Rouges" 10 h. 12, 2 h. 20, 5 h. 26, 8 h. 32.

IMPERIAL: "Green For Danger" 11 h. 14, 2 h. 20, 5 h. 26, 8 h. 32.

Stanislaw Szpinalski, pianiste, première audition Montréal.

HIS MAJESTY'S: 12 novembre, Shura Cherkassky, pianiste.

RITZ: 12, Resaline Turek, pianiste.

GESU: Jeudi, 13 nov., à 8 h. 30, chants et danses avec Madeleine Myriam et Thérèse Lafleur.

HIS MAJESTY'S: Du 13 au 16 nov. (incl.), Fleur de pierre, le premier film russe en couleurs.

Du 17 au 23 (incl.), Le Barbier de Séville, chanté en italien par Ferruccio Tagliavini (comte Almaviva), Nelly Corradi (Rosine), Tito Gobbi, Ianni Tajo, etc. Chœurs et orchestre de l'Opéra Royal de Rome.

ROYAL VICTORIA COLLEGE (555 ouest, Sherbrooke); 14 novembre, Quatuor McGill.

GESU: Les Compagnons dans Andromaque, les 15, 18, 20, 21, 22, 25, 27, 28 et 29 novembre.

Expositions de peintures

J.-P. Pépin, traditionaliste réputé, expose chez Robert Oliver, 1486 Guy, jusqu'au 8 novembre 1947, de 9 heures et 30 a.m., à 5 h. 30 p.m., tous les jours.

Cercle universitaire: Exposition de Paul Rose, paysagiste, portraitiste. (Jusqu'au 15 novembre).

Un grand artiste, Fernand Ledoux

Fernand Ledoux, qui interprète le rôle-titre du grand film français Goupi Mains-rouges, qui paraît aujourd'hui l'affiche au théâtre Grand Guinon, est une des plus populaires vedettes du cinéma de France, en plus d'être aussi un de ses plus brillants artistes. A l'instar du film Goupi Mains-rouges, Fernand Ledoux remportait lui-même des honneurs récemment au Festival de Bruxelles alors qu'il fut proclamé le meilleur acteur de l'année cinématographique 1946.

Fernand Ledoux naquit à Anthon (Ardenne) un 24 janvier, avant le début du présent siècle, d'un père ardennais et d'une mère flamande.

Ledoux est père de trois enfants. Il eut jadis un penchant pour la prérité. Il fit la première Grande Guerre, puis commença des études au Conservatoire de Paris, classe de Duflos, avec Charles Boyer et Pierre Blanchard, il sortit en claquant les portes et sans faire la dernière année du cours. Féraudy le rattrouche alors et il entre à la Comédie-Française quelques mois plus tard, par la toute petite porte. Il joue tout le répertoire classique. Au cinéma, Fernand Ledoux fit un peu de muet, entre autres, les films Villa Destin, avec Marcel L'Herbier et à côté de Saint-Granier et Alice Field, et La Fuite d'orthographe, de Jacques Feyder, avec Charles Dechamps, Melchior et Marcel Vallée. Mais, Ledoux le premier déclare qu'il fut une éclipse totale au muet.

Ledoux débute au cinéma parlant avec L'Homme à la barbe, de Louis Valray, à côté de Robert Le Vigan. Puis, Le Train de 8 h. 47, à côté de Bach, Charpin et Fernandel. Il partit ensuite pour les Etats-Unis y tourner durant six semaines Folies Bergères, avec Chevalier. Il tourna ensuite, aux Karpathe, Tournassoul, avec Harry Baur. Nouveau déplacement, à Londres et à Nice, pour Le Vagabond bien-aimé, où il se retrouve avec Chevalier.

Tels furent les débuts de Fernand Ledoux: un départ de carrière lent et difficile. C'est après toutes ces années de métier que Fernand Ledoux atteint enfin la grande vedette et se révèle le grand artiste qu'il est. On admirera particulièrement la simplicité et le naturel remarquables de son jeu dans Goupi Mains-rouges, chef-d'œuvre du cinéma



FERNAND LEDOUX BLANCHETTE BRUNOY LINE NORO



GOUPI Mains Rouges



5 GONE WITH THE WIND



KATHERINE HEPBURN PAUL HENREID ROBERT WALKER Song of Love



Yvonne DeCARLO GEORGE BRENT SLAVE GIRL



IN CINECOLOR! GUNFIGHTERS



SALLY GRAY TREVOR HOWARD ROSAMUND JOHN GREEN DANGER



LA LOI DU NORD



BRASSEUR GEORGES ROLLIN L'ARCHE NOE



SIMONE RENANT



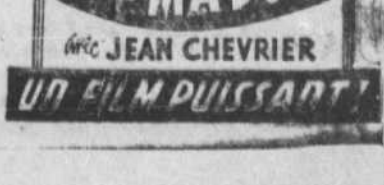
L'ANGE QU'ON M'A DONNE



BRASSEUR GEORGES ROLLIN L'ARCHE NOE



BRASSEUR GEORGES ROLLIN L'ARCHE NOE



BRASSEUR GEORGES ROLLIN L'ARCHE NOE

Advertisement for Huon de Bordeaux wine, featuring a large bottle and text about the wine's quality and availability.

Advertisement for Stanislaw Szpinalski, a Polish pianist, performing at the Plateau. Includes details about the concert and ticket prices.

Advertisement for the film 'Green for Danger' featuring Sally Gray and Trevor Howard. Includes a photo of the lead actors and text about the film's plot.

Large advertisement for Sweet Caporal cigarettes. Features the headline 'Perfection... Vérifiée' and an image of a Sweet Caporal cigarette pack. Text describes the quality and taste of the cigarettes.

# Les Missions des Pères Blancs en Afrique

## La mission du Nyassa — A l'occasion de la création de la préfecture apostolique du Nyassa septentrional (suite)

(Suite)

### Kayambi — Mission historique

C'est le 18 janvier 1896, que le Père Dupont était nommé administrateur apostolique du Provicariat du Nyassa. Kayambi avait été fondée le 23 juillet de l'année précédente. Pour défricher cet immense champ d'environ 225,000 milles carrés, le R. P. Dupont ne disposait encore que de trois Pères et du Frère Antoine, qu'une fièvre hématurique allait emporter quelques semaines plus tard.

Le Frère Antoine était un ouvrier de la première heure, ce qui lui avait connu tous les avatars de la Mission du Nyassa, depuis ses débuts à Mponda. C'était un excellent missionnaire qui, sans relâche, s'était dévoué dans un travail aussi continu que sa prière.

En septembre 1896, arrivait un renfort de quatre missionnaires. C'est alors que fut évacuée Mambwe, qui avait joué son rôle de poste-vigie. Mambwe sera repris en 1938 et fera partie du Vicariat de la Lwanga, créée en 1937.

Kayambi est la mission historique de la conquête évangélique en ces pays, puisque c'est de cette station, la première en date, que s'étape en étape, de fondation en fondation, les missionnaires se sont établis jusqu'au sud du Nyassa.

### Les délégations se succèdent

Vingt jours après l'installation des Pères à Kayambi, le vieux roi, Kitimoukoulou, qui n'avait réussi ni à la chasse, ni à la guerre, comprit que son intérêt lui commandait de changer de tactique. Il envoya donc une délégation avec mission d'inviter les missionnaires à venir le voir.

Les Pères se dirent heureux de ses bonnes dispositions; mais ils le conseillèrent au roi de faire sa soumission aux Anglais, en retournant les armes, qu'il avait prises. Ils s'offrirent même à servir d'intermédiaire, afin d'éviter les représailles que les rivaux lui avaient méritées.

### Quand l'intérêt commande

De son côté, Makasa observait; il aurait mal pour lui, de ces relations qui se nouaient entre son père, Kitimoukoulou, et la mission. En bon chef indigène, jaloux et soupçonneux, il estimait que lui seul devait tirer avantage de ceux qui avaient forcé la porte du pays, puisqu'il les hébergeait dans sa province. Aussi, lorsque en novembre les Pères partirent en exploration chez Kitimoukoulou, Makasa s'empressa de leur fournir les guides demandés, mais sur son ordre, ils égarent les voyageurs, dans une plaine immense, à cette saison brûlée par le soleil, et qui ne portait que de maigres herbes et au sommet des termitières. Devant cette désolation, à 50 milles de Kayambi, les missionnaires se voyant joués n'eurent qu'à reprendre le chemin du retour.

### L'appel du tyran

Le 29 du même mois, Mwamba, chef de la province de l'Itouana, le plus important des trois et le plus redouté des tribus voisines, entre de son côté en relation avec la mission. Ses messages accompagnés d'ivoire, le salut de leur maître. Le Père Supérieur, qui craint qu'on ne confonde ministres de Dieu et commerçants, leur rend cet ivoire après le leur avoir payé et les comble d'étoiles. Mwamba, flaté, s'était empressé de témoigner sa reconnaissance en des termes qui permettaient d'espérer un bon accueil chez lui.

### Avenir plein d'espérances

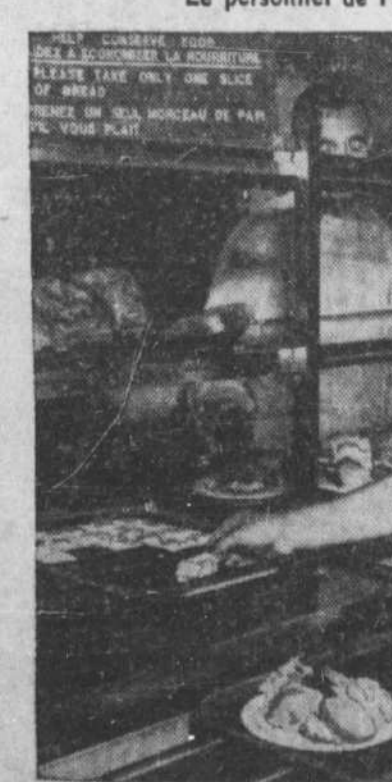
Ainsi les ponts étant jetés entre la mission et les grands chefs de l'Oubemba, les Pères n'ont plus qu'un désir: fonder de nouvelles stations à l'intérieur du pays.

Dans une lettre au gouverneur anglais, le Père Dupont s'ouvre de son intention d'établir prochainement des postes de mission chez Kitimoukoulou et chez Mwamba.

### Tentative d'expansion

Selon la prudence humaine, le moment semblait réalisé de pénétrer jusqu'au cœur de cet Oubemba tant convoité. Le peuple était gagné aux Pères; les trois routelets promettaient d'être accueillants; l'autorité anglaise elle-même encourageait les fondations projetées. De leur côté, les missionnaires brûlaient du désir irrésistible de marcher de l'avant.

### Le personnel de l'O.N.U. se rationne



Un employé des Nations Unies prend une unique tranche de pain et une mince morceau de beurre, s'assurant à la campagne d'économie de la nourriture entreprise par tous les restaurants des Etats-Unis dans le but de constituer des réserves à l'intention de l'Europe et des autres régions dans le besoin. Les restaurants américains ne servent pas de viande le mardi, pas d'œufs le jeudi.

armés se postent à l'entrée de la tente et défendent aux missionnaires d'en sortir. Mwamba, furieux de n'avoir eu ni fusils ni munitions, allait les garder prisonniers quinze jours durant.

Malgré cette rupture diplomatique et cette détention à vue, les malades continuent à se faire soigner. Bien plus, le roi continue même à donner audience au P. Dupont, qui, chaque jour, escorté de deux géoliers comme il sied à un prisonnier, se rend au conseil des ministres. En sa présence pas un mot ne glisse sur les difficultés en cours; chacun garde soigneusement pour soi le fond de sa pensée.

Les attitudes contradictoires de l'énigmatique Mwamba étaient déconcertantes; les bruits qui circulaient l'étaient encore davantage.

### Expulsion des missionnaires

Pour sortir de cette impasse aussi fautive que ridicule, le P. Dupont offrit son propre revolver au roi. En réponse, Mwamba leur fit dire de retourner chez eux, qu'il les enverrait chercher quand sa capitale serait bâtie. "C'est bien", nous fions ailleurs soigner les malades et distribuer des étoffes", et les Pères se préparaient à quitter lorsqu'ils furent convoqués par Mwamba. L'autorisation de rester leur fut accordée de nouveau.

Le soir même, ministres et missionnaires choisissaient l'emplacement de l'installation provisoire et le lendemain, à la première heure, les missionnaires s'enfoncent dans la forêt pour abattre quelques pieux. Un message arrive en coup de vent: "Le roi est mécontent!", dit-il, "il ne vous avait permis d'élever que des huttes en branches, et vous coupez de gros arbres pour construire solidement."

### Le doigt de Dieu

Mais où aller? Revenir à Kayambi, chargés d'un nouvel échec encore plus cuisant que le premier? Désespérés, écrasés par leur impuissance, épuisés par la fatigue, la faim et les ennuis, les missionnaires, s'abandonnant à la Providence, s'engagèrent vers l'est. La caravane établit son camp à Kipili, sur une petite colline de la rive droite du Kyambeshi.

### Nouvel appel de Mwamba

Ils étaient à Kipili depuis quatre jours, interrogant le ciel et se consultant pour savoir quelle décision adopter, lorsque arrivèrent des messagers de Mwamba, conduits par Kimoutou, ministre bien connu de l'évêque. "Notre maître", disent-ils, "nous devons vous chercher; nous devons vous conduire chez lui."

Après les événements de l'année précédente, une telle invitation paraissait bien étrange. "Si le roi nous veut chez lui", répondit Mgr Dupont, "qu'il nous envoie un cadeau, et une escorte pour nous accompagner et porter nos bagages."

Huit jours plus tard, les envoyés de Mwamba étaient de retour à Kipili, avec 50 hommes et le cadeau de paix: une vache et son veau. Dans l'incertitude du lendemain, il n'était pas prudent de jeter tous les missionnaires dans une aventure qui pouvait être périlleuse. Laissons deux Pères à Kipili, l'évêque et le frère Optat se mettent seuls en route, à la suite des gens de Mwamba.

### Repentir de Kitimoukoulou

A la deuxième étape, la caravane avait dressé sa tente à 3 milles du fameux Kitimoukoulou, qui, un mois auparavant, avait forcé les Pères à rebrousser chemin. Députés par leur père, arrivèrent quatre enfants du chef, pour saluer les voyageurs, et prier les missionnaires de venir s'établir chez lui.

Afin de ménager la susceptibilité de Kitimoukoulou, Mgr Dupont passa la journée du dimanche en compagnie du vieux chef, et au moment de son départ, il lui fit espérer que les Pères viendraient s'installer dans sa province, si Mwamba ne lui donnait pas les garanties suffisantes.

### R. missionnaire d'Afrique, des Pères Blancs.

(A suivre)

### "Timide vs audacieuse"

Le débat-mixte organisé par l'Association des Infirmières diplômées de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc aura lieu jeudi, le 13 novembre 1947, à 8 h. 15 p.m., à l'auditorium Le Plateau.

Le côté *timide* sera défendu par Mlle Yolande Bois, E.I. et M. P.-P. Julien, interne, tandis que la partie *audacieuse* du programme sera soutenue par Mlle Jacqueline Auger, E.I. et Bernard Desmarais, E.E.M.

Le public, et spécialement les gardes-malades et les autres membres des hôpitaux sont invités.

Billets chez Ed. Archambault, Enrg. ou au 2ième B à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

### Hommage de l'Espagne à Pie XII

Cité du Vatican, 7. (Reuter). — Une médaille d'or décernée tous les cent ans en Espagne à une personnalité éminente, sera présentée à sa Sainteté le Pape Pie XII par une mission spéciale espagnole, qui est arrivée à Rome. La médaille avait été offerte en premier lieu au général Franco, pour avoir évité à l'Espagne de prendre part à la seconde guerre mondiale, mais ce dernier a décliné l'offre de cette précieuse récompense en disant que le Saint Père, étant considéré le plus grand avocat de la paix, était de beaucoup la personne la plus méritante.

### Prochain discours de de Gaulle

Paris, 7. (Canada Mondial). — Le général de Gaulle vient d'annoncer qu'il prendrait la parole à Paris au Palais de Chaillot le 27 novembre. Ce sera la première apparition en public depuis les élections municipales qui ont été pour son parti, le Rassemblement du peuple français, l'éclatante victoire que l'on sait. On s'attend à des déclarations d'une importance capitale.

### Chez Kitimoukoulou

Après les fêtes pascales de 1898, nous retrouvons les missionnaires, au vrai cœur de l'Oubemba, et à quelques heures seulement de la capitale de Kitimoukoulou. La position est magnifique, et ils n'hésitent pas à choisir cet emplacement pour une prochaine fondation, qui cependant, dans les desseins de la Providence, ne devait s'élever que vingt-trois ans plus tard, à Malole.

### Rayon d'espoir

Le lendemain, en cheminant vers la capitale, ils rencontrent une population nombreuse, polie, empressée. Le vieux chef lui-même vient à eux, les bras tendus et la figure épanouie comme pour recevoir ses meilleurs amis. Le roi et tous ses sujets semblent enchantés du projet d'une mission chez eux, et manifestent bruyamment leur joie.

Les missionnaires promettent de revenir dans quelques semaines pour bâtir leur maison, et

oubliant les fatigues du long et pénible voyage, ils fournissent allègrement les quatre jours de marche qui les séparent de Kayambi. Alors dans une fiévreuse activité, ils se donnent aux préparatifs de cette nouvelle station.

### Nouvelle déception

A leur retour, grande fut la surprise des missionnaires, quand, à un mille de la capitale, ils se trouvèrent nez à nez avec l'armée de Kitimoukoulou qui leur ferme le passage. On parle, mais sans fin et sans succès; l'ordre est formel: "Vous ne passerez pas." Le vieux Kitimoukoulou lui-même, tout en protestant toujours de son amitié, de son respect, de sa gratitude, termine invariablement tous ses raisonnements par ces mots: "Vous ne pouvez rester, il faut vous en aller."

De toute évidence le pauvre vieux obéissait à un ordre, soit de Mwamba, soit de Makasa, auquel il n'osait résister. Trois jours durant, le Vicaire Apostolique s'entête à demeurer à la porte de la capitale, espérant par son importunité vaincre ou laisser la faiblesse du chef. Mais défense avait été faite de leur fournir des vivres, et la faim se faisant sentir, il fallut repartir.

### Le doigt de Dieu

Mais où aller? Revenir à Kayambi, chargés d'un nouvel échec encore plus cuisant que le premier? Désespérés, écrasés par leur impuissance, épuisés par la fatigue, la faim et les ennuis, les missionnaires, s'abandonnant à la Providence, s'engagèrent vers l'est. La caravane établit son camp à Kipili, sur une petite colline de la rive droite du Kyambeshi.

### Nouvel appel de Mwamba

Ils étaient à Kipili depuis quatre jours, interrogant le ciel et se consultant pour savoir quelle décision adopter, lorsque arrivèrent des messagers de Mwamba, conduits par Kimoutou, ministre bien connu de l'évêque. "Notre maître", disent-ils, "nous devons vous chercher; nous devons vous conduire chez lui."

Après les événements de l'année précédente, une telle invitation paraissait bien étrange. "Si le roi nous veut chez lui", répondit Mgr Dupont, "qu'il nous envoie un cadeau, et une escorte pour nous accompagner et porter nos bagages."

Huit jours plus tard, les envoyés de Mwamba étaient de retour à Kipili, avec 50 hommes et le cadeau de paix: une vache et son veau. Dans l'incertitude du lendemain, il n'était pas prudent de jeter tous les missionnaires dans une aventure qui pouvait être périlleuse. Laissons deux Pères à Kipili, l'évêque et le frère Optat se mettent seuls en route, à la suite des gens de Mwamba.

### Repentir de Kitimoukoulou

A la deuxième étape, la caravane avait dressé sa tente à 3 milles du fameux Kitimoukoulou, qui, un mois auparavant, avait forcé les Pères à rebrousser chemin. Députés par leur père, arrivèrent quatre enfants du chef, pour saluer les voyageurs, et prier les missionnaires de venir s'établir chez lui.

Afin de ménager la susceptibilité de Kitimoukoulou, Mgr Dupont passa la journée du dimanche en compagnie du vieux chef, et au moment de son départ, il lui fit espérer que les Pères viendraient s'installer dans sa province, si Mwamba ne lui donnait pas les garanties suffisantes.

### R. missionnaire d'Afrique, des Pères Blancs.

(A suivre)

### "Timide vs audacieuse"

Le débat-mixte organisé par l'Association des Infirmières diplômées de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc aura lieu jeudi, le 13 novembre 1947, à 8 h. 15 p.m., à l'auditorium Le Plateau.

Le côté *timide* sera défendu par Mlle Yolande Bois, E.I. et M. P.-P. Julien, interne, tandis que la partie *audacieuse* du programme sera soutenue par Mlle Jacqueline Auger, E.I. et Bernard Desmarais, E.E.M.

Le public, et spécialement les gardes-malades et les autres membres des hôpitaux sont invités.

Billets chez Ed. Archambault, Enrg. ou au 2ième B à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc.

### Hommage de l'Espagne à Pie XII

Cité du Vatican, 7. (Reuter). — Une médaille d'or décernée tous les cent ans en Espagne à une personnalité éminente, sera présentée à sa Sainteté le Pape Pie XII par une mission spéciale espagnole, qui est arrivée à Rome. La médaille avait été offerte en premier lieu au général Franco, pour avoir évité à l'Espagne de prendre part à la seconde guerre mondiale, mais ce dernier a décliné l'offre de cette précieuse récompense en disant que le Saint Père, étant considéré le plus grand avocat de la paix, était de beaucoup la personne la plus méritante.

### Prochain discours de de Gaulle

Paris, 7. (Canada Mondial). — Le général de Gaulle vient d'annoncer qu'il prendrait la parole à Paris au Palais de Chaillot le 27 novembre. Ce sera la première apparition en public depuis les élections municipales qui ont été pour son parti, le Rassemblement du peuple français, l'éclatante victoire que l'on sait. On s'attend à des déclarations d'une importance capitale.

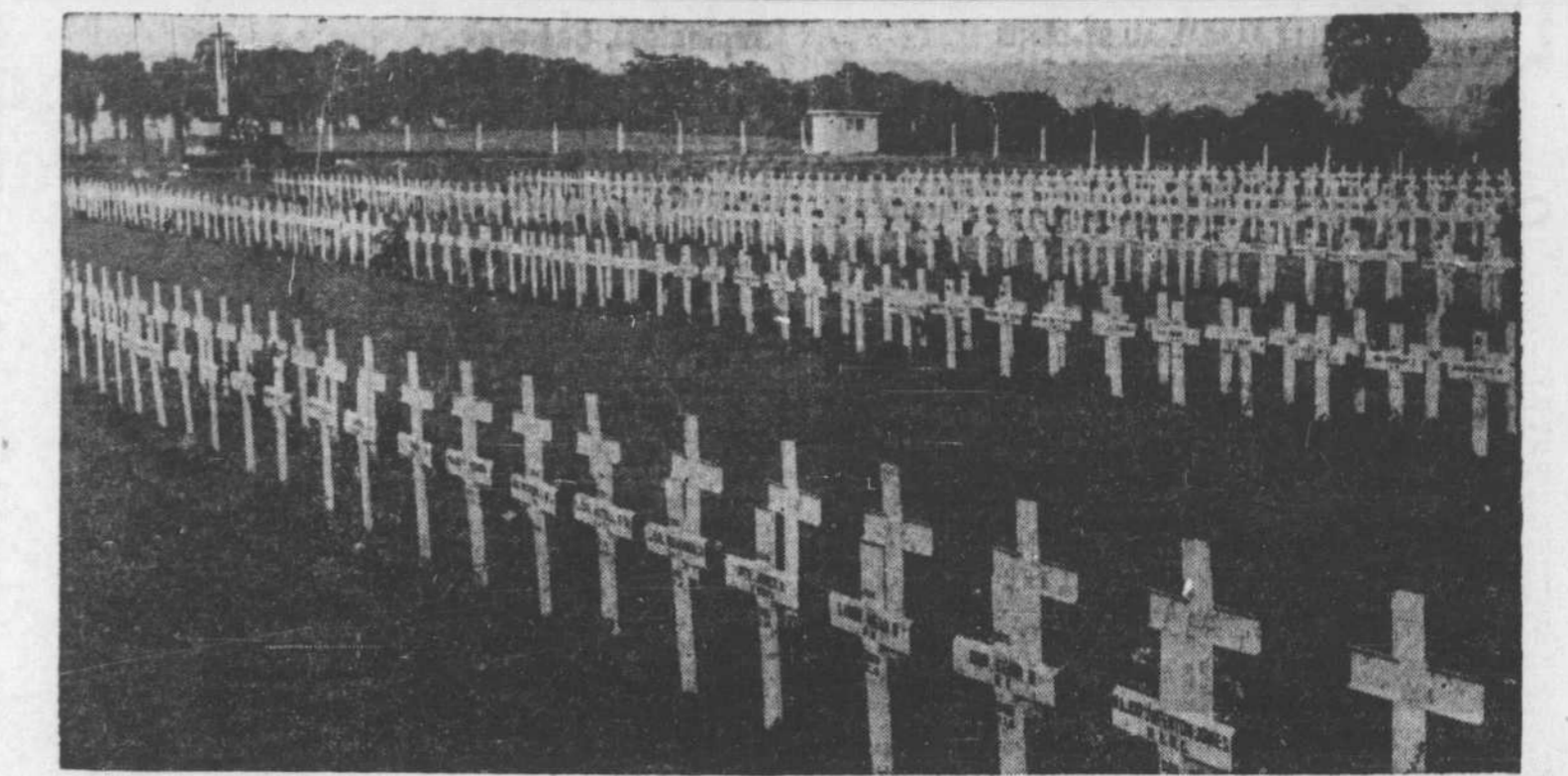
### Chez Kitimoukoulou

Après les fêtes pascales de 1898, nous retrouvons les missionnaires, au vrai cœur de l'Oubemba, et à quelques heures seulement de la capitale de Kitimoukoulou. La position est magnifique, et ils n'hésitent pas à choisir cet emplacement pour une prochaine fondation, qui cependant, dans les desseins de la Providence, ne devait s'élever que vingt-trois ans plus tard, à Malole.

### Rayon d'espoir

Le lendemain, en cheminant vers la capitale, ils rencontrent une population nombreuse, polie, empressée. Le vieux chef lui-même vient à eux, les bras tendus et la figure épanouie comme pour recevoir ses meilleurs amis. Le roi et tous ses sujets semblent enchantés du projet d'une mission chez eux, et manifestent bruyamment leur joie.

Les missionnaires promettent de revenir dans quelques semaines pour bâtir leur maison, et



Au cimetière de Hautot-Sur-Mer, une couronne de fleurs a été déposée aux pieds d'une croix, au centre de la photo, par M. P. Brunet, de Dieppe, au nom du "Silver Cross Chapter" du "Royal Regiment of Canada", en souvenir des héros de Dieppe. M. Brunet a écrit: "Après mon départ, des centaines de jeunes filles et de jeunes garçons ont déposé des fleurs aux pieds des tombes en votre nom, peuple canadien, que nous aimons tant en France." Il a pris lui-même la photo.

### Appel de S. E. Mgr Celso Costantini

"En ton nom je lancerai les filets". (Luc V. 5)

Du 16 au 21 juin, se sont tenues à Rome les Assemblées Générales des Directeurs nationaux des Oeuvres missionnaires, lesquelles, depuis huit ans, n'avaient pu être convoquées du fait de la guerre.

Y assistaient les représentants de trente nations, de l'Inde aux Etats-Unis et à l'Amérique latine, du Canada à Malte. Et ce fut une joie pour tous que de se rencontrer et de s'encourager au travail, en constatant que, malgré les difficultés provoquées par la guerre, la charité en faveur des Missions était en perpétuel accroissement.

A ces Assemblées, on parla toutes les langues, mais il n'y avait chez tous qu'un seul cœur qui brûlait la même flamme de la charité.

Et nous fûmes heureux et fiers de distribuer aux Missions vos généreuses offrandes. C'est pour quoi nous adressons ici aux vénérables Frères, au Clergé et à tous les fidèles l'expression de notre gratitude émue. Nous avons dû cependant constater que les offrandes sont bien loin de suffire à tous les ordinaires des Missions, comme aux besoins extraordinaires résultant des récentes destructions. Ces jours-ci,

précisément, l'Internonce de Chine nous a fait savoir par télégramme que pour réparer les ruines causées par la guerre, il faudrait encore vingt deux millions de dollars. Aux dévastations de Chine ajoutez celles des Missions du Japon, de Birmanie, d'Indochine, d'Indonésie et des Philippines; où trouver les secours suffisants?

Voici que nous recourons à votre magnifique générosité. Le Directeur des Oeuvres missionnaires d'un pays que dirige un gouvernement hostile à l'Eglise nous disait: "Malgré tout, nous avons augmenté nos offrandes. C'est que la charité missionnaire est comprise de tous et qu'elle est au-dessus des divisions de partis. Les plus tièdes dans la foi savent eux-mêmes que contribuer au soutien des Missions, c'est faire œuvre de civilisation et de solidarité humaine."

Aussi, faisons-nous appel à tous, aux catholiques, au nom de la foi, et aux non-catholiques, au nom de la paix. Les missionnaires sont des semeurs d'amour, d'union, de solidarité humaine et chrétienne. Ce sont des ouvriers silencieux, mais qui portent, dans leurs mains fragiles la semence de la reconstruction, du progrès, de la vie.

Le 20 juin, nous fûmes reçus par Sa Sainteté le Pape Pie XII, "Le grand Pêcheur d'âmes", comme l'a défini, au cours de

notre première assemblée, le Cardinal préfet de la Propagande. Le Saint Père nous a bénis et vous a bénis, vous aussi, généreux coopérateurs, qui, par vos prières et par vos offrandes, soutenez l'œuvre des missionnaires. Voici les paroles que le pape a daigné transmettre à notre assemblée et qui s'adressent également à vous: "Présent de cœur à l'Assemblée plénière des Conseils supérieurs généraux des Oeuvres pontificales missionnaires de la Propagation de la Foi, de Saint Pierre Apôtre et de l'Union missionnaire du clergé, plein de gratitude envers Dieu et envers vous-même pour votre généreuse activité tout entière tendue à promouvoir par tous les moyens la diffusion de l'Eglise de Jésus-Christ dans le champ immense des peuples encore privés de la lumière de l'Evangile. Nous faisons des vœux pour qu'à une action si noble et si nécessaire soit donné — récompense tant désirée ici-bas et gaze des récompenses futures, de la subvention de 2.160 francs la tonne qui était donnée aux mines de charbon, va provoquer immédiatement une hausse importante de la plupart des produits industriels. Le charbon, malgré la subvention, coûtait déjà 1,000 francs de plus à extraire que le prix de vente autorisé par le gouvernement. Les mines avaient par conséquent réclamé une augmentation de prix de près de 50%."

### Hausse des prix en France

Paris, 7. (Canada Mondial). — Le Conseil des ministres qui s'est réuni mercredi, a entièrement consacré sa séance à la crise économique et financière. Ayant à choisir entre l'équilibre du budget et le maintien des prix au niveau actuel, le Conseil après de longues discussions s'est finalement prononcé à l'unanimité pour l'équilibre du budget. Cette décision d'une importance considérable entraîne immédiatement la suppression de la plupart des subventions accordées aux producteurs de matières premières essentielles. La suppression en particulier de la subvention de 2.160 francs la tonne qui était donnée aux mines de charbon, va provoquer immédiatement une hausse importante de la plupart des produits industriels. Le charbon, malgré la subvention, coûtait déjà 1,000 francs de plus à extraire que le prix de vente autorisé par le gouvernement. Les mines avaient par conséquent réclamé une augmentation de prix de près de 50%.

# SERVICE

quant au temps  
quant à la qualité  
voilà notre mot d'ordre

- EN-TÊTES DE LETTRES
- FACTURES
- PROSPECTUS
- PROGRAMMES
- LIVRES
- AFFICHES

- CATALOGUES
- BROCHURES
- JOURNAUX
- REVUES
- MAGAZINE

## L'IMPRIMERIE POPULAIRE, LIMITÉE

430-434 EST, RUE NOTRE-DAME • BELAIR 3361 • MONTRÉAL



Les cours redevenant irréguliers à N.-Y. REFLETS DE LA BOURSE

Table of stock prices for Montreal Bourse de Montreal, listing various stocks like Alcan, Bell, and others with their respective prices.

La tendance générale des cours s'est quelque peu raffermie cette avant-midi sur le marché de New-York, malgré le peu de fermes affichées par certains titres de choix.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

La firme Clément, Guimont Inc. de Québec, offre en souscription au public une émission de 250,000, 1ère hypothèque, remboursables en série de 1948 à 1959 à des taux variant de 3 1/2 à 4 1/2 % de Mont Tremblant Lodge Ltd.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

Canadian Malartic a réalisé un profit d'opération de \$26,257 pour le trimestre terminé le 30 septembre, ceci se compare à \$54,152 en regard de la même période l'an dernier.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

Hayes Steel Products Ltd a réalisé un gain de \$257,615 au cours de cette année se comparant à \$181,450 en 1946.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

Les profits nets de Noranda Mines pour les neuf premiers mois de cette année se sont élevés à \$4,458,636 ou \$1.99 par action à comparer à \$5,080,402 ou \$2.27 par action l'an dernier.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

Le rachet du privilège de l'International Power Company Limited a été annoncé, avec une date de rachat prévue pour le 30 septembre 1947.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

La date de rachat sera communiquée prochainement. Capitalisation augmentée de \$3,000,000 et annulation proposée de 60,000 actions privilégiées non émises.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

International Power Company Limited, a avisé la Bourse de Montréal qu'une assemblée spéciale générale des actionnaires aura lieu au siège social de la compagnie, à Montréal, le 19 novembre 1947.

Table of stock prices for Bourse de Toronto, listing various stocks like Alcan, Bell, and others.

Le premier de ces règlements pourvoit à la réduction du capital-actions, au moyen de l'annulation de 60,000 actions privilégiées de première classe, d'une valeur au pair de \$50, chacune, autorisées mais non émises.

Profits légèrement accrus d'Ogilvie Flour Mills Co. Ltd Gain de \$1.79 par action contre \$1.66 précédemment

L'état financier d'Ogilvie Flour Mills Co. Ltd, pour l'exercice financier terminé le 31 août dernier, fait ressortir un gain net de \$1,611,341, soit une légère baisse comparative à l'année précédente.

Nouveaux progrès réalisés par l'industrie du papier

L'industrie du papier et du papier du Canada enregistre pour le septième mois consécutif des gains par rapport aux années précédentes et de nouveaux records sont établis dans toutes les principales statistiques relatives à cette industrie.

Bon rapport de Studebaker Corp.

The Studebaker Corporation of Canada Ltd. et ses filiales rapportent pour les neuf mois terminés le 30 septembre 1947 un bénéfice net consolidé de \$5,152,043 ou l'équivalent de \$2.18 l'action ordinaire, après déduction de tous les frais, y compris la dépréciation et l'impôt sur le revenu, comparativement à une perte nette de \$251,770, après avoir déduit un remboursement d'impôt de \$8,951,000 d'une note d'exploitation de \$10,202,770.

A la Bourse de Toronto

Toronto, 7. (P.C.) — Parmi les industriels, les papeteries ont montré de la vigueur ce matin sur le marché de Toronto mais les autres compartiments ont affiché un ton irrégulier de même que les titres miniers.

A la Bourse de Montreal

Montréal, 7. (P.C.) — Le groupe des industriels affichait une prédominance de gains sur les pertes cette avant-midi en place locale tandis que la tendance se maintenait irrégulière parmi les titres miniers.

Fort perception de taxes au Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 7. — La cité des Trois-Rivières a perçu au 31 octobre 1947, soit pendant les 10 premiers mois de l'année, 92.9 % des taxes immobilières, personnelles et scolaires, soit une somme de \$2,052,303 sur un total de \$2,241,117.

Les obligations

Table of bond prices for various companies and governments, including Dominion of Canada, Ontario, and others.

Les changes

Table of exchange rates for various countries like England, France, Belgium, etc.

Activités de la Nemrod Mining Company Ltd

Nemrod Mining Co. Ltd. a été avisée par Koulozine, Geoffroy, Brossard & Co., à qui a été confié le relevé au magnétomètre sur sa propriété dans le canton Hébertcourt, que les travaux sur le terrain sont maintenant terminés et qu'on procède actuellement à la préparation de la carte et du rapport.

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES Réparations location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc.

ENCADREURS

Wisnaiter & Fils 908 BOULEVARD ST-LAURENT LES ENCADREURS MANUFACTURIERS

LAITERIE

CH. 698 - 2595 BOLT, ROSMONT LAITERIE

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE Spécialités: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.

SALLE A MANGER

HOTEL PLAZA Cuisine recherchée Vin et Bière

Dividende plus élevé de McColl-Frontenac Oil

A une assemblée des administrateurs de la McColl-Frontenac Oil Co., un dividende de 50 cents par action a été déclaré payable le 1er décembre au prochain.

ACHAT DE CREANCES

ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, coupons sur titres, etc.

CONVERSION ANGLAISE

CONVERSION ANGLAISE Cours particuliers et cercles d'études Méthode pratique et rapide.

TARIF

ANNONCES CLASSIFIEES "Le Devoir" - Belair 3361



M. E.-F. KING, de Montréal, qui vient d'être nommé président de la Dominion Burlington Mills Limited.



Royal - Remington - Underwood - L. C. Smith, Corona silencieux régulier et portable, etc.



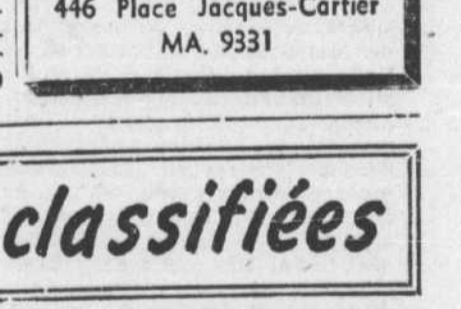
N. MARTINEAU & FILS (entre Vitre et Laquechère) BE. 2319



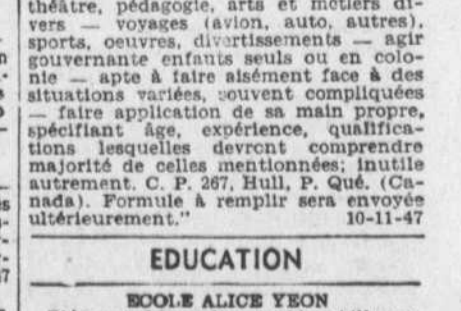
LAITERIE CH. 698 - 2595 BOLT, ROSMONT



LAITERIE canadienne-française A. Zanenud, propriétaire



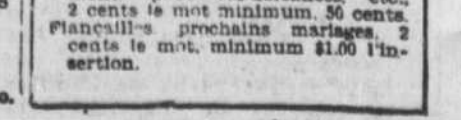
REMBOURSEURS-MATELASSIERS BOYER LIMITEE



SALLE A MANGER HOTEL PLAZA



ACHAT DE CREANCES Apportez-nous vos créances, billets en souffrance, coupons sur titres, etc.



CONVERSION ANGLAISE Cours particuliers et cercles d'études Méthode pratique et rapide.

## Chambre de commerce fondée à Lachine

Campagne de recrutement — Inauguration le 27 novembre prochain

La Chambre de commerce de Lachine, fondée il y a quatre ans, était jusqu'à ces derniers mois affiliée à la Chambre de commerce de Montréal.

Sur les instances des industriels, marchands et hommes d'affaires de Lachine, cette chambre a demandé et obtenu son autonomie et c'est comme organisme indépendant que la Chambre de commerce de Lachine fonctionnera à l'avenir. Elle aura son propre secrétaire à l'hôtel de ville de Lachine.

Le travail d'organisation de la nouvelle chambre est dû à M. Alfred-O. Richard, président, et à MM. Jacques Viau, Rodolphe Paré, Paul Trépanier et Adrien Ouellette.

La Chambre de commerce de Lachine compte actuellement 135 membres. Une campagne de recrutement sera organisée du 10 au 20 novembre en vue de doubler ce nombre. Le comité de recrutement est formé de MM. Raymond Robert, Rémi Beauchamp et Donat Beauchamp.

L'assemblée d'inauguration de la nouvelle Chambre aura lieu le 27 novembre, sous forme d'un dîner-causerie, alors qu'un invité de marque sera le conférencier.

M. A.-O. Richard, président de la Chambre, vient d'annoncer la nomination de M. Bernard Gélinas comme chef du secrétariat.

### Il faut qu'elle règne

L'adhésion de l'épiscopat du Québec au mouvement en faveur de la royauté de Marie, et son désir de voir le peuple fidèle partager avec bonheur et empressément ses sentiments, agréables dans tous les milieux. "Partager avec bonheur et empressément", cela caractérise ce que doit être notre réponse. La réponse de toutes les paroisses du Québec catholique; la réponse de toutes les communautés religieuses; la réponse de tous les milieux! Notre réponse au désir de nos évêques doit être l'embrasement. Rappelons-nous la Vierge Marie se dirigeant avec hâte vers Elisabeth... Notre réponse doit être un cri de cœur, une adhésion spontanée. Il s'agit de Marie, notre Mère, de Marie qui a donné Jésus au monde! Jésus veut qu'elle règne à ses côtés! Le Roi et la Reine de l'univers! Partout, dans le monde, des légions d'âmes désirent ardemment que le saint-père accorde à l'Église universelle la fête de la royauté universelle de Marie, "comme pendant à la fête du Christ-Roi". Alors, tout le Québec catholique se lèvera en bloc, pour adhérer au pieux mouvement en faveur de la royauté universelle de Marie. Rappelons-nous le grandiose congrès marial d'Ottawa! Rappelons-nous les triomphes de la Madone nationale tout au long de son pèlerinage! Nous sommes bien ces foules qui ont acclamé Marie, qui l'ont exaltée, attirant sur notre pays les regards du monde entier! Eh bien, Marie désire que nous n'en restions pas là! Il faut que la catholique province de Québec soit au premier rang parmi les apôtres de la Royauté universelle de Marie. Faisons bloc! Et le saint-père verra jusqu'où va notre amour de la Vierge! La meilleure façon de procéder, pour réussir? Le respect, en tout, de la hiérarchie. Toutes les adhésions des paroissiens devraient être remises à messieurs les curés; les adhésions des religieux et des religieuses à leurs supérieurs respectifs; et Messieurs les curés et les supérieurs de communautés adresseront les listes éloquentes de signatures au Rédacteur du Centre marial canadien, Nicolet, Qué. Il faut que ce soit comme une traînée de feu! Voyons de quelle flamme nous brûlons pour Marie! Et Rome verra avec émerveillement que tout le Québec catholique désire, réclame cette fête liturgique de la royauté universelle de Marie. Il faut qu'elle règne!

Centre marial canadien, Nicolet, Qué.

### Bénédictin d'une école à Joliette

Joliette, 7 (D. N. C.). — La bénédiction et l'inauguration d'une école sous le contrôle de la Commission scolaire de Joliette donnèrent lieu dimanche après-midi, à une manifestation tant religieuse que civile.

Elle porte le nom de Marie-Charlotte de Lanauddière, à la mémoire de la femme de Barthélemy Joliette, fondateur de l'industrie, qui devint par la suite la ville et la cité de Joliette.

S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, accompagné de M. le chanoine Odon Archambault et d'autres dignitaires ecclésiastiques, présida la bénédiction du nouvel édifice.

Après la cérémonie religieuse, il y eut des allocutions prononcées par M. Robert Tellier, c.r., et président de la commission scolaire, ainsi que par M. Antonio Barretto, député du comté de Joliette et ministre du travail, et par M. Omer Côté, secrétaire provincial.

La nouvelle école est dirigée par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et l'enseignement y est gratuit pour les enfants du quartier. Les plans sont de l'architecte M. Anastase Gravel et les travaux ont été exécutés par M. Gaspard Archambault, de Montréal. On y compte seize classes et des studios pour l'enseignement de la musique.

La salle de récréation, unique en son genre, est très vaste et on n'y voit aucune colonne. Les salles peuvent recevoir 500 enfants et une partie de l'édifice est réservée au logement des soeurs enseignantes.

## A l'hôtel de ville M. Quintin demande \$52 millions à Ottawa

Comme contribution à la construction des voies de circulation rapide à Montréal — L'argent du chômage — On s'adresserait au "mauvais créancier" — Les \$2 millions que nous doit la province

Hier après-midi, le conseil municipal a adopté assez rapidement une série de motions échevinales portant sur divers sujets.

La première et l'une des plus importantes avait pour parrain le conseiller A.-D. Quintin. Elle demande à l'exécutif d'étudier l'opportunité "de faire immédiatement des instances auprès du gouvernement fédéral pour qu'il consente à contribuer au coût de construction des voies à circulation rapide requises, un montant égal à celui que la ville de Montréal a versé pour les fins de secours aux chômeurs". Ce montant s'établit par plus de \$52 millions, pour la période 1930-1941.

M. J.-M. Savignac appuie la motion mais estime que l'on s'adresse au mauvais créancier parce que les municipalités ne font affaires qu'avec le gouvernement provincial. C'est Québec qui est notre mandant en vertu de la constitution. M. Goyette appuie cette assertion. Il en est de même de M. J.-O. Asselin. Le président du comité exécutif rappelle que des mandataires du comité se sont déjà rendus à Ottawa à propos de ces \$52 millions, mais que M. Ilsley a renvoyés à Québec. Et Québec, note à ce propos M. Asselin, refuse d'accorder à Montréal les \$2 millions que Montréal réclame comme compensation pour la perte de l'impôt sur le revenu que la ville percevait avant l'accord de 1942.

### Contre le bruit

Me Armand Mathieu préconise une application plus rigoureuse du règlement municipal contre le bruit. M. Mathieu plaide au nom des citoyens qui veulent profiter du repos de la nuit sans être bruyamment dérangés par le tintamarre inutile des klaxons. Que l'on réveille le règlement,

mais qu'on laisse dormir les citoyens!

M. Albert Charpentier réclame l'installation de signaux lumineux, rue Saint-Zotique, aux intersections de l'avenue Papineau et de la rue Saint-Denis, afin de faciliter la circulation des véhicules.

### La fermeture des postes d'essence

Le conseiller Carrière demandait l'adoption d'un règlement à l'effet de décréter la fermeture à 7 h. du soir, tous les jours et pendant toute la journée du dimanche, des postes de ravitaillement d'essence, ainsi que des garages d'une capacité de remisage de moins de trente-cinq automobiles.

Cette proposition a le don d'allumer une discussion véhémente chez les conseillers. Les avis au sujet de ce projet de fermeture sont nettement partagés. Au moment de l'ajournement de 6 h., l'affaire n'était pas encore vidée.

M. Lucien Croteau prêche l'élargissement et le prolongement du boulevard Persillier en vue d'établir une voie de circulation entre le boulevard Gouin et la Côte de Liesse et une voie de communication directe entre "la paroisse excentrique de 30r-deaux et le cœur de Montréal".

Le même conseiller veut la continuation jusqu'à Cartierville du rempart en ciment qui existe plus à l'est, au bord de la Rivière des Prairies.

Si l'on répond à la demande formulée par M. Frank Hanley, la ville établira un parc, un terrain de jeux et une promenade en bordure du fleuve Saint-Laurent, entre le pont Victoria et les limites de la cité. La promenade de ainsi aménagée rejoindrait celle de Verdun.

## Sévères critiques de M. Byrnes

L'ancien secrétaire d'Etat américain demande aux Etats-Unis d'exiger le rapatriement immédiat de 828,000 prisonniers japonais détenus par la Russie

Winston-Salem, Caroline du Nord, 7. (A.P.) — L'ancien secrétaire d'Etat, M. James-F. Byrnes, a demandé aux Etats-Unis d'exiger le retour immédiat de 828,000 prisonniers japonais, détenus par la Russie, en violation de l'accord de Potsdam.

Dans un discours qu'il a prononcé mercredi soir, il a aussi violemment critiqué la France, la Belgique et la Grande-Bretagne, au sujet du temps qu'ils prennent à rapatrier les prisonniers qu'ils détiennent.

"Notre bonne foi est engagée", affirmait-il, "parce que les Etats-Unis ont pris l'initiative de la proclamation de Potsdam promettant aux troupes japonaises le retour en sûreté dans leur patrie, afin de les encourager à rendre les armes."

"La Russie, dit-il, est liée à cet engagement, mais le gouvernement soviétique n'en a pas moins amené des centaines de milliers de prisonniers en territoire russe."

Déclarant que les gouvernements sont tenus par la Convention de Genève de retourner les prisonniers le plus tôt possible après la guerre, il a dit que même actuellement "l'amère vérité était que les prisonniers de guerre étaient détenus dans des pays alliés, dans le but de les forcer à travailler."

La France, la Grande-Bretagne et la Belgique voient actuellement à rapatrier les prisonniers allemands selon des plans établis, qui, d'après M. Byrnes, permettraient un rapatriement complet vers la fin de l'année 1948.

Mais les Russes, avec leur moyenne de 10,000 rapatriements par mois, prendraient plus de sept ans à relâcher leurs prisonniers allemands qui sont au nombre de 890,532.

L'ancien secrétaire d'Etat a aussi prédit que le système servant de "ministres des affaires étrangères" pour faire la paix échouerait à amener dans un avenir rapproché un règlement allemand et a proposé aux Etats-Unis de réclamer une conférence de paix mondiale pour le début de l'année prochaine.

## Un atelier de reliure

La Commission scolaire décide d'en mettre un sur pied

La Commission des écoles catholiques de Montréal a décidé hier, au cours d'une séance régulière, de mettre sur pied un atelier de reliure, à qui l'on confiera tout le travail qui est exécuté actuellement par des maisons de l'extérieur. Chaque année la Commission scolaire fait relier plus de 5,000 volumes neufs ou usagés, et ce chiffre ira en augmentant d'année en année car on projette d'organiser bon nombre de bibliothèques scolaires.

Chaque volume relié coûte \$1.05 ou \$1.10 et M. Eugène Doucet, commissaire, a déclaré ce matin, que la Commission pourrait faire une économie d'au moins 50 p.c., en retenant les services d'un relieur et d'un assistant.

La Commission a donc voté une somme de \$5,000, pour acheter la machinerie voulue ainsi que le matériel nécessaire. M. Doucet est chargé de l'organisation de cet atelier de reliure.

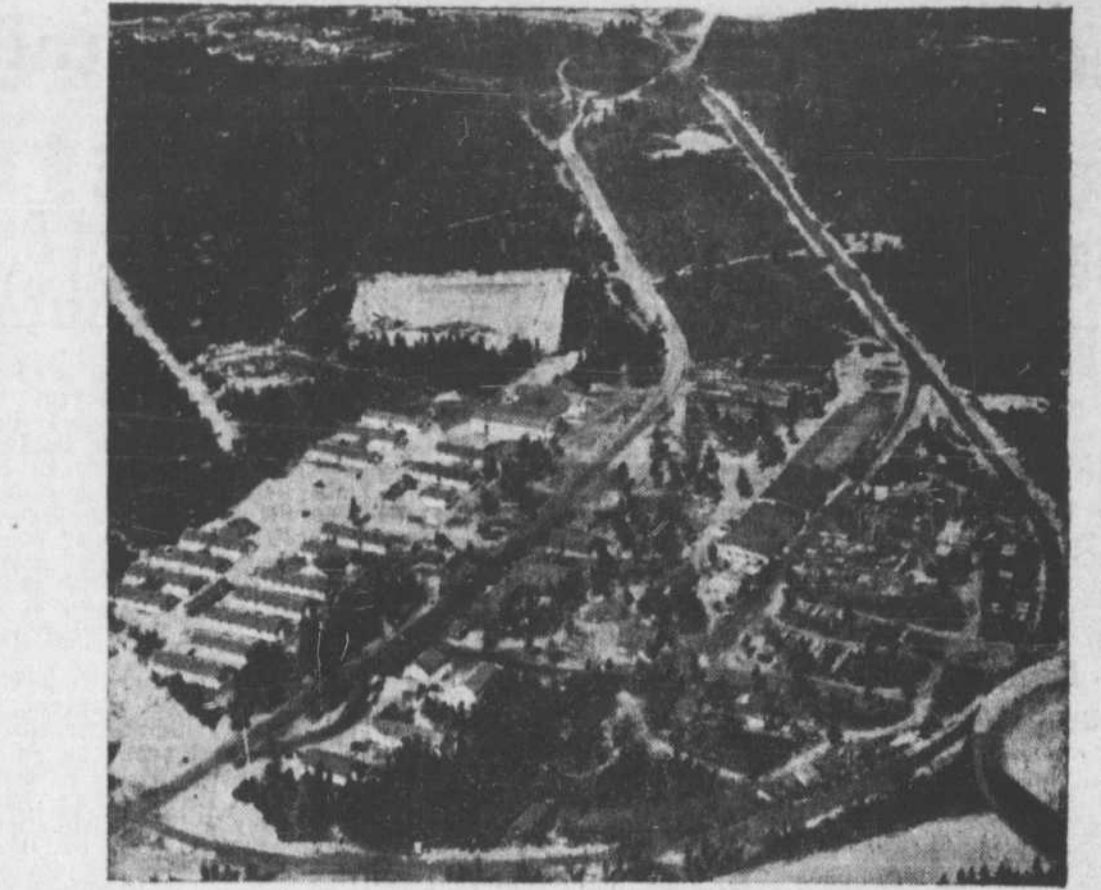
Les commissaires ont reçu hier le rapport de la collecte faite dans les écoles pour la Jeunesse étudiante catholique. Elle n'a rapporté que \$5045.21, alors que l'objectif était de \$10,000, ce qui équivalait à environ six sous par enfant. Les commissaires ont déclaré qu'ils n'étaient pas satisfaits de ce résultat et que certaines écoles n'ont manifestement pas fait leur possible. Cette question sera remise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Au cours de cette séance le président de la Commission scolaire, Me Simard, a déclaré que d'ici peu de temps on ferait une révision complète des salaires aux membres de l'administration.

Il a également fait part aux commissaires d'une demande de l'école des sourds-muets qui voudrait faire porter à \$15 par enfant l'octroi de la Commission scolaire, qui est actuellement de \$3.00.

Le président a dit que ce problème doit être considéré dans son ensemble et que l'on doit y inclure le cas des aveugles, des

Si les Russes refusent leur adhésion à la conférence, "alors les autres nations alliées devraient avancer sans eux."



Le nouveau centre industriel de Terrace Bay, qui commencera de fonctionner l'an prochain, utilisera la puissance hydraulique fournie par la station d'Agasabon. Voici Terrace Bay. Au fond, le nouveau moulin et le camp.

épileptiques, des enfants infirmes, et de tous les autres groupes subventionnés par la Commission scolaire.

On traitera de la question avec les autorités provinciales pour tenter d'en arriver à une solution d'ensemble.

M. Doucet, à ce sujet, a déclaré qu'il est peut-être possible d'obtenir que la province paye le \$3.00 actuellement souscrit par la Commission scolaire.

"Ne craignez-vous pas que l'Etat ne s'empare de l'éducation?" a demandé avec un sourire le commissaire M. Sullivan. "Permettez que je ne réponde pas à cette question", a rétorqué M. Simard avec un sourire non moins éloquent.

Il a été question de l'Alliance des professeurs et la chose a été ajournée à la prochaine séance, car les instituteurs doivent se réunir ce soir pour se prononcer sur les offres que leur a faites la Commission scolaire.

Le plus long tunnel sur le Réseau national est celui qui traverse le Mont-Royal, à Montréal. Sa longueur est de trois milles.

## Aux camarades de la section Jean-Brillant, V.C.

Le lieutenant-colonel Lucien G. Lalonde, O.B.E., E.D., président, et le bureau de direction de la succursale Jean-Brillant de

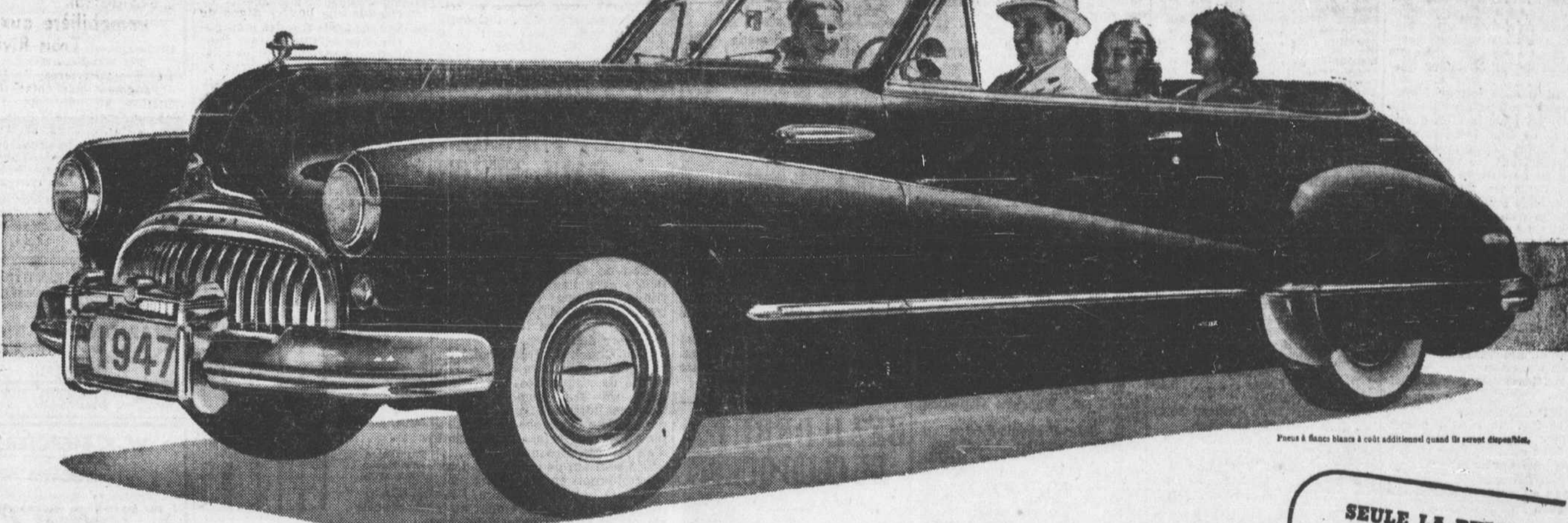
la Légion Canadienne, invitent tous ses membres à se rendre, en civil avec baret si possible, à 10h. 15 a.m., au pied du cénotaphe du carré Dominion, mardi le 11 novembre, 1947, pour prendre part à la grande parade et assister à l'office religieux en la cathédrale de Montréal.

Le Thé de Qualité

# "SALADA"

ORANGE PEKOE

# MAGNIFIQUE



EST-IL un homme qui soit vraiment insensible aux regards d'admiration qui le suivent dans la rue?

Connaissez-vous un homme, si modeste soit-il, qui n'éprouve pas une agréable sensation alors, qu'il est le point de mire... dans une création magnifique comme celle-ci?

Mais vous n'avez qu'à prendre le volant de cette voiture superbe pour comprendre qu'elle fait beaucoup plus que flatter l'amour-propre d'un homme.

Lancez son moteur huit cylindres 'boule de feu' et vous sentirez battre votre cœur un peu plus vite.

Touchez une commande commode et la capote se rabattra automatiquement—faites monter

les glaces comme pare-vent—et prenez la route.

Choisissez un chemin où vous pourriez juger de la puissance de cette voiture sans vous exposer. Passez aussi dans des chemins de gravier ou coupés d'ornières... la suspension à ressorts à boudin aux quatre roues maintiendra la douceur de marche. Remarquez la sûreté et la facilité du volant—l'aplomb et la stabilité qui résultent des généreuses proportions de cette voiture.

Donc, si vous aimez le confort, la puissance, l'élégance dans une voiture, vous n'avez pas besoin d'aller plus loin. Cette Buick magnifique vous offre une large mesure de tout ce qui fait la satisfaction du propriétaire et lui permet de se féliciter de son placement.

Nous regrettons de ne pouvoir vous livrer votre Buick aujourd'hui... un si grand nombre de gens ne veulent que la Buick qu'il nous est encore impossible de répondre immédiatement à la demande. Dans l'intervalle, comptez sur le service spécialisé de votre marchand Buick pour maintenir la sûreté et le bon fonctionnement de votre vieille voiture.

UN PRODUIT DE GENERAL MOTORS

SEULE LA BUICK A TOUTES CES CARACTÉRISTIQUES DE VEDETTE

- \* AILES PROFILÉES
- \* PUISSANCE 'BOULE DE FEU'
- \* ALÉSAGE 'ACCURITE' DES CILINDRES
- \* MONTANTS 'ZONE SILENCIEUSE' DE LA CARROSSERIE
- \* COMMANDE PAR TUBE DE POUSSÉE SUR TOUTE LA LONGUEUR
- \* PARE-CHOC ENVELOPPANTS
- \* BANQUETTES À COUSSINS 'DEEPLUX'
- \* PISTONS LÉGERS
- \* FREIN DE STATIONNEMENT À PÉDALE
- \* SUSPENSION 'BUICOL'
- \* DIRECTION 'PERMA-FERME'
- \* ROUES À JANTE LARGE
- \* DIX MODÈLES ÉLÉGANTS
- \* CARROSSERIE PAR FISHER

Quand de meilleures automobiles seront construites

# BUICK

les construisent

DUVAL MOTORS LIMITED, 3930, RUE STE-CATHERINE EST

MID-TOWN MOTOR SALES LIMITED, 1395, RUE DORCHESTER OUEST

FIFLE AUTOMOBILES LIMITED, 141, AVE MONT-ROYAL EST

OMER BARRE, LIMITEE, 5987, AVE VERDUN, VERDUN, P.Q.

# Le Canadien a infligé un blanchissage aux Leafs hier soir

## LE TRICOLORE PREND SA REVANCHE SUR LE CLUB DE LA VILLE-REINE EN L'EMPORTANT PAR 3 A 0

Elmer Lach s'est particulièrement mis en évidence en enregistrant deux points pour l'équipe de Dick Irvin — Bob Carse enregistre l'autre but des vainqueurs — Emile Bouchard et Bill Durnan ont largement contribué à l'échec des Torontois — Les débuts de Max Bentley — Ezinicki plus sauvage que jamais

(Par Jean d'Arcoeur)

Gagner par blanchissage c'est toujours un plaisir pour le Canadien, mais quand il accomplit cet exploit contre le Toronto c'est une joie à nulle autre pareille.

Il a réussi ce tour de force hier soir, en blanchissant les Leafs de Toronto par 3 à 0. Ni Thibault d'Apps et de Bentley, ni la sauvagerie d'Ezinicki, ni la détermination de tous les autres joueurs ont pu y faire quelque chose: Durnan était en grande forme et il a bloqué tout ce qu'on a lancé contre lui.

Le grand artisan de la victoire d'hier soir c'est encore une fois Elmer Lach qui a compté deux points magifiques. Son deuxième, au cours de la période médiane, a été une fort belle pièce de jeu. Il a réussi, comme seul il sait le faire, à enlever la rondelle à Joe Klukay juste devant les filets de Broda et ce fut ensuite un jeu pour lui de loger la rondelle dans le coin des buts.

La partie a été intéressante jusqu'à la troisième période. Cette dernière s'est terminée par une bagarre générale, au cours de laquelle Kenny Reardon a donné une leçon de boxe à Vic Lynn du Toronto. Bouchard était dans la mêlée de même que Reay, que Richard, que Durnan, pour le Canadien. Ils avaient comme adversaires Barliko, Broda, Meeker et Morrison. L'arbitre a dû intervenir à plusieurs reprises et il a décerné quatre punitions, des mineurs à Reay et Barliko et des majeures à Reardon et Lynn.

Du commencement à la fin de la partie ce fut une bousculade. Les coups d'épaules ont été distribués avec générosité et Chadwick a dû sévir plus d'une fois pour ne pas perdre le contrôle de la partie.

Ezinicki était en grande "forme" hier... Lisez qu'il était plus sauvage que jamais. Il a donné des coups de patins, des coups de bâtons, des coups de poings comme jamais encore dans le passé, très souvent sous l'œil paternel de l'arbitre. Les joueurs du Canadien ont été très disciplinés et ont suivi les instructions sévères, puisqu'ils se sont abstenus totalement de lui chercher querelle.

On sait que le joueur torontois a pour mission principale de mettre les joueurs hors d'équilibre et de leur faire mériter des punitions, comme ce fut malheureusement le cas pour Maurice Richard dans les éliminatoires de la fin de la saison dernière. Mais tout le monde est sur ses gardes cette année et Ezinicki perd son temps... Mais il y a tout de même gros à parier qu'il recevra un de ces jours la râclée qu'il mérite. Sera-ce Bouchard, Reardon ou Richard? On le saura bientôt.

On ne saurait dire que le Toronto a été déclassé hier soir. La partie a été contestée du commencement à la fin et chaque point du Canadien a été le fruit d'un gros travail, souvent spectaculaire.

Bentley est apparu pour la première fois dans l'uniforme de Happy Day. Il a fait bonne figure, bien qu'il ait paru un peu déçoups avec ses deux nouveaux coéquipiers, Klukay et Thomas. Durnan a été spectaculaire. Le Canadien a joué à deux reprises

## OUVERTURE DE LA LIGUE MONT-ROYAL

Samedi après-midi, le 8 novembre, à 1h. 30 p.m., aura lieu l'ouverture officielle de la ligue Mont-Royal au Forum, il y aura programme double et en premier lieu le puissant club du Mont-Royal s'attaquera au Saint-François-Xavier et pour la seconde partie le Royal en viendra aux prises avec le McGill. Le lendemain à l'Arena de Lachine, le Côte Saint-Paul recevra le Wheelers.

Pour l'ouverture officielle de l'Académie Saint-François-Xavier, mettra la rondelle au jeu pour la partie: il sera accompagné du Fr. Bernard, en charge du hockey à l'École supérieure Saint-Stanislas, du Fr. Denis, assistant-directeur de l'Académie Saint-François-Xavier, de M. Jean-Marie Bériault, président du comité des visites industrielles de la chambre de commerce des jeunes, de Jean-Paul Vincent, président de l'Académie Saint-François-Xavier, et vice-président de la fédération des amicales des Frères de l'Instruction chrétienne.

Cette saison, le Saint-François-Xavier sera habilement dirigé par Bernard Armand, ancienne vedette du fameux Saint-François-Xavier senior, le seul club canadien-français à se rendre en finale pour la coupe Allan, et M. Gaston Parent, Pierre Vincent, venant de la marche de l'équipe du Saint-François-Xavier junior et juvénile.

On prévoit une saison merveilleuse et les jeunes qui évolueront dans cette ligue sauront ouvrir les yeux à de nombreux éclaircissements qui assistent à ces parties. Cette ligue sera puissante et il y aura foule jusqu'à cette année et y a de belles acquisitions en les puissantes équipes du Mont Saint-Louis, Royal et McGill. L'an dernier, les Wheelers, Côte-Saint-Paul et St-François-Xavier faisaient partie de cette ligue. Toutes les parties de cette saison se jouent au Forum le samedi après-midi et à l'arena de Lachine le dimanche après-midi et trois vendredis soir.

Liste des parties: 8—St-François-Xavier et Mont St-Louis; Royal et McGill, au Forum. 9—Wheelers Canadien et St-Paul, à Lachine. 15—McGill et St-François-Xavier; Mont St-Louis et Royal, au Forum. 21—Mont St-Louis et St-Paul, à Lachine. 22—Royal et St-Paul; McGill et Wheelers Canadien, au Forum. 29—McGill et St-Paul; Mont St-Louis et Wheelers Canadien, au Forum.

DECEMBRE 5—Mont St-Louis et Royal, à Lachine. 6—St-François-Xavier et St-Paul; McGill et Mont St-Louis, au Forum. 7—Wheelers Canadien et St-François-Xavier, à Lachine. 13—St-François-Xavier et Mt St-Louis; McGill et Royal, au Forum. 20—Mont St-Louis et Wheelers Canadien; McGill et St-François-Xavier, au Forum. 21—Royal et Wheelers Canadien; St-Paul et St-François-Xavier, à Lachine. 27—Royal et St-François-Xavier; St-Paul et Wheelers Canadien, au Forum.

JANVIER 3—McGill et St-Paul; Royal et Wheelers Canadien, au Forum. 4—Royal et St-François-Xavier, à Lachine. 10—St-Paul et Mont St-Louis; McGill et Wheelers Canadien, au Forum. 11—Saint-François-Xavier et Wheelers Canadien, à Lachine. 17—Mont St-Louis et McGill; Royal et St-Paul, au Forum. 24—Mont St-Louis et Wheelers Canadien; McGill et St-François-Xavier, au Forum. 25—Royal et St-Paul, à Lachine. 31—McGill et St-Paul; St-François-Xavier et Mont St-Louis, au Forum.

FEBVRIER 7—Royal et Wheelers Canadien; St-Paul et Mont St-Louis, au Forum. 8—St-François-Xavier et St-Paul, à Lachine. 20—Mont St-Louis et McGill, à Lachine. 22—St-François-Xavier et Royal; St-Paul et Wheelers Canadien, à Lachine. 28—Royal et McGill; St-François-Xavier et Wheelers Canadien, au Forum.

MARS 6—McGill et Wheelers Canadien; Mont St-Louis et Royal, au Forum.

LES RESULTATS DU HOCKEY

HIER Ligue Nationale Canadiens 3, Toronto 0, Detroit 2, Rangers 1. Ligue Américaine New-Haven 2, Washington 1, Providence 10, Philadelphie 6, Cleveland 4, Indianapolis 3. Ligue Senior Shawinigan 8, Québec 1, Valleyfield 9, Boston 2. Ligue Provinciale Verdun 7, Cornwall 4. Ligue Junior

CE SOIR Ligue Américaine Buffalo à Washington. Ligue Provinciale Verdun à Cornwall. Ligue Junior National à Lachine. Cyclones à Canadiens.

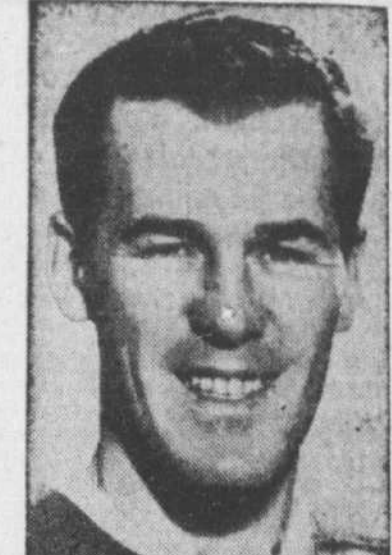
## LES TROIS ETOILES DE LA JOUTE D'HIER



ELMER LACH a compté deux buts pour le Tricolore, hier soir, au Forum, et le Canadien a vaincu le Toronto par le compte de 3 à 0.



BILL DURMAN a de son côté enregistré son deuxième blanchissage de la saison alors qu'il a bloqué tous les coups dirigés vers ses filets.



EMILE BOUCHARD a largement contribué à l'échec des Leafs en s'affirmant solide sur la défense du Bleu Blanc Rouge.

## TROIS POINTS COMPTES PAR J.-P. BISSAILLON

Valleyfield, 7. — Les Braves de Valleyfield sont montés sur un pied d'égalité avec les Royals de Montréal pour la quatrième position de la ligue Senior de Québec lorsqu'ils ont triomphé des Olympiques de Boston, hier soir, par le compte de 9 à 2.

Jean-Paul Bissailon a effectué un exploit sensationnel à la troisième période alors qu'il a compté trois buts en l'espace de 55 secondes. Coriveau a obtenu trois assistances et Bougie, deux. Kitoute Joannette a compté deux buts pour les Braves tandis que Bessette, Bélanger, Bougie et Boyer ont obtenu les autres. Coriveau et Bissailon ont aussi obtenu une assistance sur le but de Bougie.

Composition des équipes. BOSTON — Buts: Boehmer; défenses: Folk et Irwin; centre: Kullman; ailes: Gaber et Bettio. Subs.: Thompson, Telford, Barry, Brennan, Manson, Meldrum, Filion, Dumond.

VALLEYFIELD — Buts: Tomori; défenses: Barliko et Boyer; centre: Coriveau; ailes: Bissailon et Bougie. Subs.: Cameron, Ernst, Bélanger, Joannette, White, Sarabournet, Bessette, Bergeron.

SOMMAIRE Première période 1—Verdun: Chenier... 15.03 2—Verdun: F. Gardiner... 15.47 Pun.: Steele.

DEUXIEME PERIODE 3—Cornwall: Archambault... 5.58 4—Verdun: Myke... 7.09 3—Verdun: Costigan... 7.44 6—Verdun: F. Gardiner... 7.41 Pun.: Myke, Kelola, McCurry.

TROISIEME PERIODE 7—Cornwall: Hodgson... 7.14 8—Cornwall: Steele... 11.32 9—Cornwall: Pope... 12.26 10—Verdun: F. Gardiner... 12.41 11—Verdun: Savard... 17.36

## SAM CHUCK VEUT VAINCRE PAUL NERON

Le promoteur Samson offre une autre séance de lutte à la salle Montcalm ce soir et les fervents du genre libre auront l'occasion de voir Sam Chuck aux prises avec Paul Neron dans la finale, qui sera de deux dans trois, à finir, et pour le champion provincial qui détient le titre de Québec et qui a fait que le champion n'ait jamais refusé de risquer les deux titres dans un seul combat contre d'autres lutteurs et que maintenant qu'il a la chance de lui faire face, Neron refuse carrément d'en risquer plus qu'un.

"En refusant de mettre les deux championnats en jeu, contre moi ce soir, à la salle Montcalm, Paul Neron démontre clairement qu'il me craint et c'est avec juste raison, car je suis bien déterminé à lui démontrer que les lutteurs montrealais sont encore de taille à faire mordre la poussière aux Québécois", voilà ce que déclarait Sam Chuck à des intimes au cours de la soirée d'hier.

Il est une chose que Chuck ne doit pas oublier, c'est que Neron ne recule devant aucun moyen pour s'assurer de la victoire et il ne craint ni l'un ni l'autre des combattants de ce soir, à la salle Montcalm, soit assuré d'une victoire certaine à l'avance.

Pour la reprise des soirées du vendredi, en commençant ce soir, le promoteur Sylvio Samson s'est dépensé pour assurer sa clientèle d'un programme de lutte sans reproche et voici qu'il a conclu un combat par équipes qui sera goûté par la foule présente. Ce combat mettra aux prises les deux Larose, Rod et Jacques, contre Paul Gaudette et Georges Brown. Cet engagement fournira de la sensation à profusion car les concurrents sont parmi ceux qui peuvent en donner et encaisser sans faiblir.

Au début de la soirée, Kid Martin de Québec affrontera Tiger Delsile, tandis que Raymond Couture fera face à Kid Girard.

ORGANISATION DU HOCKEY DANS HOCHÉLAGE-MAISONNEUVE La première grande assemblée pour former les ligues de hockey des terrains de jeux de la ville de Montréal aura lieu le mercredi soir, le 12 novembre, à 8 h. 15 précises, au chalet du parc Lalancette. Invitation faite à tous les représentants de toutes les paroisses de ce district. MM. Paul E. Gauthier, surveillant des sports, et Aimé Constantin, moniteur du district est, pour la ville de Montréal, seront présents.

## FRED GARDINER EN EVIDENCE

Les Aigles de Verdun ont enregistré leur premier gain de la saison hier soir, à l'auditorium, alors que le club de Joe Desroches a vaincu le Cornwall par le compte de 7 à 4 dans une joute des séries de la ligue Provinciale. Fred Gardiner a été l'étoile du Verdun en réussissant le tour du chapeau, tandis que Johnny Myke, Johnny Costigan et Real Savard ont déjoué Gerry Couture une fois chacun.

Composition des équipes. CORNWALL — Buts: Couture; défenses: Allen et Hodgson; centre: Kelola; ailes: Pope et Lebrun. Subs.: Martin, Cunningham, Garant, Archambault, Miron, Turpin, Proulx, Steele, Denison.

VERDUN — Buts: Prophète; défenses: McKerry et Ley; centre: Maundrell; ailes: Tamminen et Thériault. Subs.: Carragher, Costigan, F. Gardiner, Myke, Savard, Gheer, Dequoy, Anderson, P. Gardiner.

SOMMAIRE Première période 1—Verdun: Chenier... 15.03 2—Verdun: F. Gardiner... 15.47 Pun.: Steele.

DEUXIEME PERIODE 3—Cornwall: Archambault... 5.58 4—Verdun: Myke... 7.09 3—Verdun: Costigan... 7.44 6—Verdun: F. Gardiner... 7.41 Pun.: Myke, Kelola, McCurry.

TROISIEME PERIODE 7—Cornwall: Hodgson... 7.14 8—Cornwall: Steele... 11.32 9—Cornwall: Pope... 12.26 10—Verdun: F. Gardiner... 12.41 11—Verdun: Savard... 17.36

## LES QUEBECOIS DECLASSES PAR LE SHAWINIGAN

Shawinigan Falls, 7. — Les Cataractes de Shawinigan Falls n'ont eu aucune difficulté à vaincre les As de Québec, hier soir, car les locaux triomphèrent des représentants de la Vieille Capitale par le compte de 8 à 1 pour monter en troisième place, une partie en arrière des As, et Bill Kosick s'est particulièrement distingué dans cette rencontre en enregistrant trois buts pour l'équipe de Mill McKenzie.

Buchanan, Dewey, Deslongchamps, Maloney et Gagnon ont obtenu les autres points des Cataractes. Stoddard a obtenu l'unique but des perdants. Les Québécois — Buts: Marois; défenses: Labrie et Zeidel; centre: Heale; aile: Kovalchuk. Subs.: Rinfrel, Jamieson, Stoddard, Pettit, Poulin, Tremblay, Matteau, Gagnon, Renaud.

SHAWINIGAN FALLS — Buts: Murphy; défenses: Bergeron et Bennett; centre: Carthy; ailes: Buchanan et Gagnon. Subs.: Linochan, Thibierge, Deslongchamps, Dewey, Maloney, Kosick, Campbell, Callahan. Arbitres: Ken Mullins et George Mallinson.

SOMMAIRE Première période 1—Québec: Stoddard... 25.00 2—Shawinigan: Buchanan... 15.49 Punition: Bergeron.

DEUXIEME PERIODE 3—Shawinigan: Kosick (Campbell, Bennett)... 7.17 4—Shawinigan: Maloney (Dewey)... 9.02 5—Shawinigan: Gagnon (Buchanan, Carthy)... 12.08 Aucune punition.

TROISIEME PERIODE 6—Shawinigan: Deslongchamps (Maloney, Bergeron)... 5.43 7—Shawinigan: Kosick (Campbell)... 7.17 8—Shawinigan: Kosick (Deslongchamps)... 13.20 9—Shawinigan: Dewey (Deslongchamps)... 16.40 Punitions: Gagnon, Pettit, Thibierge, Stoddard (10 minutes, mauvaise conduite).

## LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Table with columns: Ligue Nationale, G, P, N, P, C, Pts. Rows: Boston, Detroit, National, Toronto, Rangers, Chicago.

Table with columns: Ligue Américaine (Section ouest), G, P, N, P, C, Pts. Rows: Providence, New Haven, Québec, Hershey, Springfield, Philadelphie.

Table with columns: Ligue Américaine (Section ouest), G, P, N, P, C, Pts. Rows: Pittsburgh, Indianapolis, Buffalo, Cleveland, St-Louis.

Table with columns: Ligue Senior, G, P, N, P, C, Pts. Rows: Ottawa, National, Shawinigan, Royal, Valleyfield, Boston, New York.

Table with columns: Ligue Provinciale, G, P, N, P, C, Pts. Rows: Sherbrooke, St-Francois, Lachine, Victoriaville, Verdun, Cornwall.

Table with columns: Ligue Junior (Division Nord), G, P, N, P, C, Pts. Rows: Cyclones, National, T-Rivières, Lachine, Valleyfield.

Table with columns: Ligue Junior (Division Sud), G, P, N, P, C, Pts. Rows: Québec, Québec, Royal, Québec, Canadiens, Granby.

## LE CLUB DE DETROIT A TRIOMPHE DES RANGERS DE NEW-YORK ET PASSE EN TETE DE LA LIGUE

Les joueurs de Jack Adams ont gagné une joute très contestée sur leur glace alors qu'ils ont vaincu les porte-couleurs du club new-yorkois par le compte de 2 à 1 — Max McNab enregistre le point victorieux — Tous les buts comptés à la manche initiale

Détroit, 7. — Les Ailes Rouges de Detroit ont pu remonter en première place dans la Ligue Nationale de hockey, hier soir, lorsque les joueurs de Jack Adams ont eu raison des Rangers de New-York par le compte de 2 à 1 après une lutte très contestée. Par leur victoire d'hier les Ailes Rouges se sont mis sur un pied d'égalité avec les Bruins de Boston pour la première position avec un record identique de cinq victoires, deux défaites et une partie nulle tandis que le Canadien restait seul en troisième position lorsqu'il triompha des Leafs de Toronto, à Montréal.

Tous les points de la joute furent enregistrés à la manche initiale car Jimmy McFadden compta le premier but pour les locaux avec l'aide de Guidolin et de Horeck pendant que Shero parvenait à égaliser les chances avec le concours de Buddy O'Connor et de Bryan Hextall. Finalement McNab parvint à donner l'avantage au Detroit lorsqu'il déjoua Chuck Rayner moins de quatre minutes avant l'expiration du temps réglementaire à la première période après avoir reçu une passe parfaite de Jim Conacher.

Les Rangers perdirent plusieurs belles occasions de placer la rondelle dans les filets du club adversaire car à la deuxième période les New-Yorkais eurent l'avantage numérique et il en fut de même à la manche finale mais leurs lancers manquaient de précision à cause de la nervosité des joueurs qui étaient trop désireux de déjouer Lumley.

La joute fut marquée de jeu rude à la deuxième période et l'arbitre King Clancy eut tout de même à intervenir à plusieurs reprises imposant une majeure et deux mineures à Syd Abel, le capitaine de Detroit, et une punition majeure et une mineure à Gardner alors que ces deux adversaires décidèrent de continuer la lutte au banc du pénitentier.

Harry Lumley dut être constamment sur ses gardes hier soir et le cerbere de Detroit eut 30 arrêts à accomplir pendant que Rayner eut à repousser 23 coups dirigés vers ses filets.

Alignement des équipes: Detroit — Buts: Lumley; défenses: Stewart et Quackenbush; centre: Abel; ailes: Lindsay et Howe; subs.: McCaig, Reise, Couture, Horeck, Guidolin, Bruneau, McFadden, Conacher, McNab et Kelly. Rangers — Buts: Rayner; défenses: Colville et Eddolls; centre: O'Connor; ailes: Hextall et Watson; subs.: Shero, Trudell, Laprade, Warwick, Slowinski, Russell, Gardner, Leswick, Juzda et Moe.

Arbitre: King Clancy; juges des lignes: Jos. Springer et Harold Marsh. SOMMAIRE Première période 1—Detroit: McFadden (Guidolin et Horeck)... 2.42 2—Rangers: Shero (O'Connor et Hextall)... 10.22 3—Detroit: McNab (Conacher)... 16.25 Punitions: Leswick et McCaig.

Deuxième période Aucun point. Punitions: Abel (majeure) Stewart et Gardner (majeure). Troisième période Aucun point. Punition: Guidolin.

Cartes professionnelles ASSURANCE Horace Labrecque COURTIER EN ASSURANCES

BREVETS D'INVENTION Manuel de l'Inventeur et formule de preuve d'invention

BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE DESSINS DE FABRIQUE en tous pays

MEDECIN W.-F. MERCIER, B.A., LL.B. AVOCAT

Electricité médicale Rayons X Dr Maxime Brisebois L.G.M.C. F.R.C.S.C.

AVOCATS Anatole Vanier, c.r., Guy Vanier c.r. VANIER & VANIER AVOCATS

ASSURANCES Compagnie d'Assurance sur la Vie

Compagnie d'Assurance sur la Vie NARCISSE DUCHARME, Président

## DEUX JOUTES SERONT DISPUTÉES A L'AUDITORIUM DE VERDUN CE SOIR

Les supporters de la Ligue de Hockey Montréal auront l'occasion d'applaudir leurs favoris ce soir car ce circuit offre deux joutes à l'Auditorium de Verdun, son troisième programme de la saison, et tout porte à croire que l'assistance sera nombreuse.

Jack Cronin, instructeur du Northern Electric comptera sur trois lignes d'attaque bien balancées pour la joute de ce soir. Il s'agit de Frank Donnelly, Phil Laberge, Ronnie McQuattie; Jack Colby, Steve Alberts, Joe Kavanagh et celle de Dick Munn, Alfred Harvey et Henry Adams.

Dans la deuxième joute au programme le Crane fera face à l'Hydro. Ernie Boudreau, l'as cerbere de la ligue, sera à son poste avec le Crane ce soir. Boudreau n'a pas terminé la joute vendredi dernier après qu'il fut vaincu par un dur lancer dans la troisième période. Le C.N.R. et le Canadien joueront seulement vendredi prochain.

National mardi dernier au Forum. Dans la première partie le National est favori pour battre les Rapides de Lachine, mais cette dernière équipe pourrait lui causer une surprise bien qu'elle ait été battue par les Maple Leafs de Verdun mercredi dernier.

Dimanche après-midi: Canadien jouera à Granby; Maple Leafs aux Trois-Rivières; National à Valleyfield et Royal à Lachine. Mardi Prochain au Forum, le Lachine sera opposé au Canadien tandis que le Valleyfield fera face au National.





... La vague de terre que soulève la charrue mécanisée. (Labours au "gros tracteur" dans le canton Rochebaucour).

**Voyage aux colonies — V**

**Commencez par le TROISIEME!**

Aux temps héroïques, deux hommes sacrifiés — Mécanisation du défrichement — Les syndicats de travail — La part du gouvernement — Existe-t-il un plan Bégin ?

par Gérard PELLETIER

Nous le disions hier, on a fait jusqu'à date du métier de colon un état extrêmement difficile et précaire. Sans doute l'ouverture de terres nouvelles n'a-t-elle jamais été un jeu d'enfant, mais jugez un peu de nos méthodes passées d'après le trait suivant. Il est coutume de tenir au visiteur, en visitant les terres de colonisation, le discours explicatif que je résume ici en quelques phrases:

Le lot que nous traversons présentement n'en est pas à son premier colon. L'occupant actuel est le troisième de la liste. Deux autres, avant lui ont tenté l'aventure et se sont découragés. Cela d'ailleurs est parfaitement normal. Le premier occupant d'un lot n'y reste jamais très longtemps. Il coupe du bois, construit une maison, arrache quelques souches. Mais l'énormité de la tâche lui apparaît bientôt. Le bois du lot s'épuise; la terre en culture, de dimensions restreintes, ne rapporte rien. Notre homme se voit forcé d'abandonner la partie et c'est un deuxième colon qui vient s'installer à sa place. Dans la grande majorité des cas, le deuxième ne tient pas non plus jusqu'au bout. Il agrandit la terre, achève de couper tout le bois commercial mais se décourage bientôt en considérant la modicité de ses revenus. Plutôt que de crever, il cède la place au troisième candidat celui qui, généralement, a quelque chance de réussir. Ce troisième, toutefois, devra se présenter avec un peu d'argent. Pour cultiver la terre défrichée, essouchée, la-

bourée par ses deux prédécesseurs, il lui faut un certain "roulant", quelques machines aratoires, des bêtes de somme, un petit troupeau. Car lui ne peut plus vivre à même le bois qu'il coupe; à ce stade, le bois du lot est complètement pillé. Il devra vivre à même la terre en culture et cela requiert du matériel de ferme. Comme vous voyez, le cultivateur n'apparaît qu'au troisième colon. Les deux premiers sont des bûcherons, de pauvres diables pour qui la colonisation n'est qu'une aventure et une aventure pénible.

Notez que ces propos vous sont tenus sans la moindre pointe de cynisme. L'histoire qu'on retrace ainsi correspond malheureusement à la réalité. Ceux qui vous la racontent la déplorent autant que vous. — Ce qui faisait dire à l'un de nos amis:

— Si c'est le troisième colon seulement qui a chance de réussir, pourquoi ne commencez-vous pas par le troisième?

— Eh! bien oui, commencez par le troisième. En d'autres mots, donnez au premier occupant, dans un nouveau système, tous les avantages matériels dont profitait jusqu'ici le troisième et qui lui permettait de réussir: une maison, quelques acres de terre en culture, un peu de matériel roulant. Ne pouvons-nous pas aujourd'hui, grâce aux "bulldozers" et autres charres mécanisées, couper court au lent processus de défrichement et d'essouchage qui consommait toute l'énergie de vos deux premiers colons?

Déjà...

Cela d'ailleurs s'accomplit déjà en plus d'un endroit, grâce aux syndicats coopératifs. Tous les colons d'une même paroisse mettent en commun leur capital et leur travail, achètent la machine, la lourde nécessaire et travaillent successivement sur les lots respectifs de chacun. Le gouvernement, pour sa part, fournit plusieurs gros tracteurs, quelques bulldozers ainsi que de grosses charres expérimentales, trop souvent en panne, mais efficaces quand elles fonctionnent. On ne voit plus suer, dans les rangs abâtis, l'image traditionnelle du colon qui extrait les souches une par une, en y attachant son cheval ou son boeuf.

Par ces après-midi tout bleus de la fin d'octobre, je n'ai aperçu que tracteurs géants et grosses charres, chenilles puissantes dont rien n'arrête la marche sûre. Les épinettes et les jeunes trembles se voient enterrés à d'étonnantes profondeurs par la vague de terre que soulève la charrue. Ils pourrissent sous terre tandis qu'à la surface du sol, on pourra dès tout de suite semer et récolter.

Quant aux souches, trop volumineuses pour qu'on les enterre, le bulldozer les rassemble en haies, sur une seule ligne. Quand elles auront séché suffisamment, on les brûlera en abatis.

Ici ou là, dans la région, on se plaint encore que ces méthodes nouvelles ne sont pas tout à fait au point. Et cela est vrai. Récemment, la mécanisation n'a peut-être pas livré tous ses secrets, n'est peut-être pas adaptée aux détails du problème aboriginal. Mais nul doute qu'elle représente quand même un immense progrès.

Comment?

Mais comment au juste le gouvernement actuel intègre-t-il la mécanisation dans son programme de colonisation, je n'ai pas réussi à le découvrir. Qu'on m'entende bien: il est évident que le gouvernement actuel "mécanise". M. Godbout l'a appris à ses dépens. Quand le chef de l'opposition a prétendu qu'on n'avait pas acheté un seul tracteur pour l'Abitibi, l'administration n'a pas manqué de lui remettre des factures sous le nez. Mais selon quel plan nouveau ces machines seront-elles utili-

Résultats de l'assemblée générale de l'I.A.T.A.

M. Gilbert Périer, président du conseil d'administration de la Société belge d'exploitation de la navigation aérienne Sabena a été élu président de l'Association de transport aérien international à l'issue de la 3e assemblée générale annuelle de cet organisme, à Quitandinha, près de Rio de Janeiro. C'est le 18 octobre que s'est terminée cette assemblée.

Les assises de l'I.A.T.A., groupement auquel sont affiliés 69 sociétés appartenant à 42 pays différents, ont duré cinq jours; les activités des sociétés de transport aérien, dans les domaines financier, juridique, technique, et du trafic, y ont été passées en revue.

En outre, l'assemblée a adopté des procédures d'arbitrage en vue du règlement des différends entre les sociétés; elle a fixé les mesures exécutoires pour les tribunaux chargés d'enquêter sur les manquements aux obligations qui découlent des décisions des conférences de trafic; enfin, elle a engagé les gouvernements à accepter une nouvelle convention internationale relative aux droits de propriété sur aéronefs.

Au cours de l'assemblée, six nouvelles entreprises ont été admises comme sociétaires de l'I.A.T.A. Sont venus s'ajouter à la liste des membres actifs: British Commonwealth Pacific Airlines; Central African Airways; Compagnie belge de Transports aériens (Cobeta); Empressas Transportes Aerovias Brasil, et Aeroline Eireann. Le Lloyd Aero Boliviano a été admis comme membre associé.

C'est Bruxelles qui a été choisie comme siège de l'assemblée générale en 1948, qui se tiendra vers la fin de l'été. Des invitations avaient également été reçues en vue de tenir cette session en Irlande ou en Suisse. En sa qualité de dirigeant de l'entreprise invitante, M. Périer présidera l'assemblée de 1948, succédant ainsi à M. J. Bento Ribeiro Dantas, président des services Aereos Cruzeiro do Sul.

L'assemblée générale a couronné une série de réunions aéronautiques, qui se tiennent depuis près d'un mois à Quitandinha. Les séances communes des trois conférences de trafic de l'I.A.T.A., qui ont pris fin il y a une huitaine, ont abouti à des accords sans précédent sur l'uniformité universelle des formalités relatives au transport des passagers et du trafic par les sociétés de transports aériens internationaux.

L'assemblée a pressé les gouvernements de signer et de ratifier une nouvelle convention internationale, que les entreprises estiment nécessaire pour définir les droits de propriété sur les aéronefs utilisés dans les liaisons internationales. Par une décision de l'assemblée générale, l'I.A.T.A. constate qu'elle approuve la mise en vigueur d'un projet de convention dressé à Bruxelles le mois dernier par le comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale, ou O.A.C.I.

Ce projet d'accord international définirait les droits des propriétaires, des créanciers hypothécaires, et autres ayants droit, sur le matériel relevant d'un payé donné, lorsqu'il est affecté à des liaisons avec d'autres pays.

L'assemblée a fixé au chiffre de \$645,000, soit 77 millions de francs, le budget de l'I.A.T.A. pour 1948. Ce total représente une légère augmentation par rapport aux crédits de 1947, augmentation destinée principalement à engager du personnel en vue d'activités nouvelles, telles que l'étude de tarifs conjoints et l'ouverture d'un bureau de liaison pour les questions techniques en Europe. Le bureau central de l'I.A.T.A. est établi à Montréal, au Canada.

sees quand, de nouveau, monteront des colons vers le nord-ouest?

Autrefois, le colon vivait, en s'établissant, au bois qu'il pouvait couper. Aujourd'hui, nous pouvons des centaines de lots à peine entamés au point de vue culture et dont le bois est entièrement pillé, soit à cause des fraudes tolérées au cours des années récentes, soit à cause des limites à bois concédées aux compagnies et dont la forêt a disparu dans les pulperies. Comment va-t-on coloniser, par exemple, le canton Hébertcourt, dont la terre est bonne mais en friche, dont le bois est totalement inexistant?

De telles étendues devront être colonisées du premier coup par des cultivateurs. Les colons-bûcherons n'y voudront pas mettre le pied. Il faudra donc "commencer par le troisième", i.e. préparer quelques acres de terre et fournir au colon-agriculteur un minimum d'équipement.

Or, les positions du gouvernement à ce sujet ne sont pas très claires. Autrefois, nous avions des "plans" médiocres mais précis. Avec le plan Vautrin, on fichait de pauvres diables en pleine forêt, sans même leur ouvrir une route. Mais du moins les deux mots "plan Vautrin" évoquent-ils une idée précise, un jeu d'octrois et de secours divers. On peut juger le plan Vautrin. De même, on peut juger le plan Rogers-Auger, car on connaît les données de façon exacte.

Dans le "plan" actuel du gouvernement, j'avoue ne pas me débrouiller très bien. D'abord, existe-t-il un plan? J'ai vu plusieurs expériences de types divers et qui n'avaient entre elles pas grand-chose de commun. Beaucoup de procédés en vogue, à l'heure actuelle, vont à l'encontre de règlements existants. On ne semble pas dépenser le même somme pour tous les colons qui s'établissent et le barème qui fait donner à l'un plus qu'à l'autre demeure pour beaucoup un mystère.

Tout cela sera-t-il très utile...

GARÇONS ET GARÇONNETS

Venez vous habiller chaudement pour l'hiver



OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

Paletots d'hiver

(pour garçons de 15 à 20 ans) Drap peluché (fleece) tout laine en brun, cora, beige. Modèle à devant droit ou coté avec empiècement dissimulant les boutons; collet militaire; coupe élégante et soignée. SPECIAL 25.95

Autres paletots d'hiver

(pour 12 à 15 ans) Belle qualité de fleece tout laine en brun moyen ou brun foncé. Modèle droit (sans ceinture), devant avec empiècement dissimulant les boutons; collet militaire, chaude doublure. Coupe et confection soignées. SPECIAL 19.50

Chauds paletots d'hiver

(pour 6 à 10 ans) Tweed de laine à texture chevronnée beige ou gris bleu. Modèle droit (sans ceinture), boutons dissimulés sous un empiècement, collet militaire. Paletots chaudement doublés pour l'hiver. SPECIAL 12.95

Pour le sport

Parkas

(pour 4 à 8 ans) Modèle ¾ en coton résistant à l'épreuve du vent et de l'humidité. Choix de beige ou brun. Devant droit à fermeture éclair, taille extensible; le capuchon bordé de fourrure est amovible. Coupe ample et confortable... modèle pratique pour les jeunes sportifs. SPECIAL 7.98

Pantalons de ski

(pour 3 à 6 ans) Cravenette marine, brune à l'épreuve de l'humidité et du vent; modèle blousant aux chevilles; chaude doublure. Coupe ample et confortable. SPECIAL 3.25

SPECIAL SAMEDI

100 complets (2 pièces)

(Pour 3 à 6 ans) Prix ord. 9.07 à 10.99 PRIX DE SOLDE 5.95

Parents, soyez du nombre de ceux qui bénéficieront de cette aubaine samedi. Ces complets sont en TWEED de laine à texture chevronnée ou mouchetée gris ou beige. Veston droit bien doublé, culotte aux genoux à taille élastique. Coupe confortable et soignée. Venez ici demain matin chez DUPUIS.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p. DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

Vêtements de jeu

(pour bambins de 3 à 6 ans) SPECIAL 7.98



Belle qualité de Cravenette de coton hydrofuge brun, beige, vert, marine. Modèle d'une pièce avec fermeture éclair, poignets et chevilles finis tricot extensible; le capuchon bordé de fourrure est amovible. Modèle confortable pour les jeunes bambins.



Combinaisons de marque "Turnbull"

POUR GARÇONS

La marque reconnue "TURNBULL" est synonyme de confort et de durée... Voilà pourquoi vous la choisirez de préférence à toute autre.

TURNBULL 48 Coton brossé épais et résistant pour la saison automne-hiver. Modèle boutonnant sur le devant; manches et jambes longues. (Tailles: 24 à 32). CHACUNE 1.69

TURNBULL 45 Tricot extensible en coton et laine blanc. Modèle boutonnant sur le devant; manches et jambes courtes. (Tailles: 24 à 32). CHACUNE 2.59

TURNBULL 81 en mérinos de belle qualité... chaudes et confortables vous porterez ces combinaisons tout l'hiver; modèle boutonnant sur le devant; manches et jambes longues. (Tailles: 24 à 32). CHACUNE 2.09

Tricot extensible en coton blanc très épais... épais pour l'hiver. Modèle boutonnant sur le devant; manches et jambes longues. (Tailles: 24 à 32). CHACUNE 1.69

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p. DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)



Dupuis

Dernières créations... pour les fillettes... chez Dupuis



Manteaux d'hiver

(Tailles: 12 à 16 ans) Nuances: coco, rouge, bleu. SPECIAL 21.98 à 47.00

... Epaisse étoffe de laine à texture serrée et résistante... doublure en rayonne avec entre-doublure. Collet en mouton brun... aussi modèle avec capuchon amovible. Parents c'est l'occasion d'habiller vos fillettes à bon compte SAMEDI chez DUPUIS.

Ensembles 3 pièces

(pour bambines: 4 à 6 ans) SPECIAL 11.98 à 33.98

Bonnet, pantalon-quêtres (à fermeture éclair) et manteau étoffe de haute qualité... quelques-uns avec garniture en fourrure durable; doublure en rayonne et entre-doublure épaisse. Nuances: vin, turquoise, bleu, rose, rouge. DUPUIS — troisième (Centre)

Un gai serin

créer une atmosphère agréable dans votre foyer.



SERINS jolis et garantis bons chanteurs. Tous en parfaite santé... CHACUN 12.95

POUR LES NOURRIR 1 boîte Revelation; 1 boîte de gravier; 1 boîte de grain; 1 gâteau. LE TOUT .69

BAINS à accrocher dans la cage d'oiseaux... Bleu, vert,ivoire. CHACUN .50

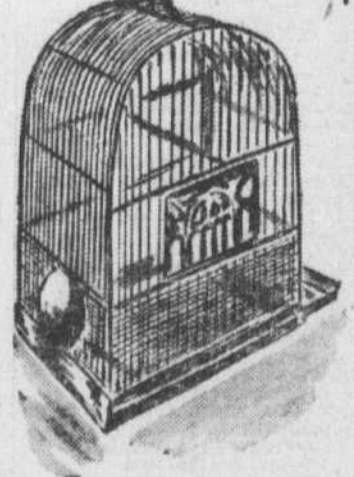
PETITES ECHELLES en métal avec clochette. CHACUNE .50

"LOCHETTES" pour suspendre dans la cage. CHACUNE .25

SERINETTES en plastique... introduites de l'eau à l'intérieur et souffler par l'ouverture... vous entendrez alors un gazouillis de serin. CHACUN .15

CAGES pour oiseaux, en métal; base au fini bleu, vert, azur,ivoire. CHACUNE 3.95

MODELE ILLUSTRE 3.95 Autres modèles 5.85 à 44.50 DUPUIS — troisième (De Montigny)



Crèches pliantes en carton solide

Il est de tradition de placer au pied de l'arbre de NOËL une CRÈCHE représentant les personnages présents à la naissance de Jésus. Celles-ci sont:

- en carton solide
- modèle pliant
- lithographie
- couleurs vives
- personnages mobiles. CHACUNE .98

DUPUIS — troisième (Ste-Catherine)



Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gda.

Café-Thé Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS DESY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L<sup>re</sup> MONTRÉAL

Or, ces livres sont là...

L'auteur débrouille à merveille ces questions complexes sur lesquelles tout homme qui veut comprendre nos problèmes doit s'être fait une opinion préalable.

Or ces livres sont là. Il ne faut pas les laisser dormir sur nos tables, ni même dans les bibliothèques. Nous devons mettre à les lire, à extraire leur substance, un peu de cette ardeur que les communistes déploient dans l'étude de leurs maîtres.

Les nous feront sortir de là peu près, nous empêcheront de nous lancer à l'aveuglette dans des entreprises aussi mal inspirées que bien intentionnées; nous seront fiers de préciser nos propres idées...

Pour les remplacer, il faudrait toute une bibliothèque, et encore y manqueraient l'effort de synthèse...

André LAURENDEAU

NOTRE QUESTION NATIONALE:

1.—Les faits; 2.—Positions de principes; 3.—Positions patriotiques et nationales.

3 volumes par Richard ARES (par la poste: \$1.10 le volume; \$3.25 pour les trois)

L'Action Nationale

3878, rue St-Hubert, MN (24)